

JUIN  
JUILLET  
1979  
N° 186

# LUMIERES DANS LA NUIT

22<sup>e</sup> ANNÉE  
LE N° 6 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



Ⓢ **Reconstitutions  
de cas spéciaux  
du troisième type**  
→ page 3

Ⓢ **Apparitions  
et disparitions sur place**  
→ page 12

Ⓢ **Ci-dessus: EN IRAN**  
→ page 19

Ⓢ **Enquêtes...  
Enquêtes...  
Enquêtes...**  
→ pages 16 à 32

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

**VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :**

- PAGE 3 : Reconstitution de cas spéciaux du 3e type (2 suite).  
PAGE 12 : Apparitions et disparitions sur place : 2e livraison (1)  
PAGE 16 : Espagne : atterrissage entre EL Pedroso et Cantillana  
— Belgique : Observation à Gent le 13/2/74  
PAGE 17 : Invasion du ciel Italien ou fièvre ufologique en Italie  
PAGE 19 : En Iran  
PAGE 22 : Melbourne Australie  
PAGE 23 : Dans le Lubéron (Vaucluse)  
PAGE 26 : Le Hérisson Volant c'était Vénus  
PAGE 32 : Lettre de Gordon Cooper, adresser à l'ambassadeur de la Grenade, M. Griffith  
PAGE 33 : Une initiative du Groupe « Techniques et Recherches ».  
PAGE 34 : Nouvelles récentes.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

**ABONNEMENT** (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 57 F. — de soutien à partir de 68 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

**ATTENTION !**

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

**ATTENTION :**

**Ce numéro est commun  
aux mois de juin et juillet**

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances !*

# LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs, de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

## RECONSTITUTIONS DE CAS SPECIAUX DU 3ème TYPE (2-SUITE) UNE ETUDE SUR DES AFFAIRES D'OVNI ET DE LEURS OCCUPANTS QUI SERAIENT ENTRE LES MAINS DES MILITAIRES (AMERICAINS)

Par Léonard H. STRINGFIELD  
Traduit de l'américain par Jean SIDER  
Préface de Jean-Luc RIVERA

(1) y. 34

### CONDENSE n° 7 :

Je peux finalement citer le nom véritable d'un témoin, un certain Daly, ancien major de l'Air Force, qui était spécialiste en métaux à Wright Patterson AFB en 1953, pour venir appuyer son récit relatif à une affaire de crash d'OVNI.

La source de cette information provient d'un de mes collègues ufologues de Cincinnati, Charles Wilhelm. Un ami du père de Charles, lui raconta en 1968, qu'en Avril 1953, il fut embarqué dans un avion pour une destination inconnue, où il nota qu'il régnait une forte température et où le sol était plutôt constitué de sable, pour y expertiser un OVNI qui s'y était écrasé. A un moment donné, on lui banda les yeux et il fut conduit à environ 30 minutes de voiture de la base opérationnelle. Là, à l'intérieur d'une tente montée à même le sable, son bandeau fut retiré. De cet endroit il fut emmené au lieu du crash où il put voir un appareil en métal argenté d'environ 8 à 9 m de diamètre. Bien qu'il demeura sur les lieux pendant deux jours pour faire son travail d'expertise à l'aide de l'équipement qui avait été amené en même temps que lui, il ne trouva aucune trace de détérioration quelconque à l'extérieur de l'appareil. Cela lui permit de constater que l'engin n'était pas d'origine terrestre.

Le major Daly, bien qu'il n'eût pas la possibilité de pénétrer dans l'appareil, remarqua une voie d'accès dans l'engin qui devait mesurer entre 1 m20 et 1 m50 de haut et entre 60 cm et 90 cm de large.

### COMMENTAIRES :

Le Major Daly eût les yeux bandés pendant la dernière partie du voyage, nous rappelant les fenêtres masquées du bus de Fritz Werner, ce qui est dans le style des militaires appliquant des mesures extrêmes de sécurité pour ces cas de crashes d'OVNI. Il faut noter que l'aventure du Major Daly prend place en Avril, un mois avant celle de Werner, qui la situe en Mai de la même année. Vous aurez noté également que Daly ne semble pas avoir remarqué de corps de petits humanoïdes. Peut-être étaient-ils déjà enlevés, ou, si l'engin fut retrouvé

non endommagé, comme le témoin le prétend, les occupants s'étaient-ils arrangés pour éviter d'être capturés. Ou peut-être, y a-t-il eu deux crashes dans une zone désertique au printemps 1953.

Si, toutefois, les deux rapports de Werner et de Daly décrivent le même événement concernant un OVNI écrasé au sol, il est possible, dans ce cas-là, que le mois d'avril signalé par Daly soit erroné.

### CONDENSE n° 8 :

« Je suis pratiquement certain que ça s'est produit en 1973 m'a dit mon informateur, un homme qui a derrière lui, une longue carrière de pilote dans l'Armée de l'Air, qu'il servit avec le grade de « Warrant-Officier » (Adjudant-Chef) pendant les premières années 50. Aujourd'hui, il est affecté à la Garde Nationale de l'Air, et se tient en face de moi, fixant une grande carte murale des U.S.A. dans une arrière-salle de l'immeuble administratif de l'Aéroport Lunken de Cincinnati. Un peu plus tôt, dans une grande salle adjacente, et devant environ 25 pilotes, je venais d'évoquer le sujet des OVNI. Nous étions maintenant sur la fin de l'été 1977 alors que mon interlocuteur tentait de se rappeler la date exacte du jour où il aperçut, à pas plus de 4 m de distance, cinq caissons transparents placés sur un élévateur à fourchette à l'intérieur d'un hangar de Wright-Patterson AFB.

Dans chacun de trois des cinq caissons, dit-il, se trouvait le corps enveloppé d'un petit humanoïde, le contenu des deux autres n'ayant pu être discerné. Comme il me narrait son histoire d'une manière prosaïque, il pointa vaguement son doigt sur un secteur de la carte qui se trouvait être l'Arizona. « C'est-là, que ça a dû se produire, approximativement, me dit-il. C'était un secteur désertique mais je n'ai pu savoir le nom de l'endroit exact. »

Il n'y avait personne d'autre dans la salle de la carte lorsqu'il me raconta l'incident. C'est d'ailleurs lui qui l'avait voulu ainsi. « C'est encore un secret, et à l'époque, on m'avait fait jurer de « ne

rien dévoiler », ajoute-t-il. « J'étais précisément au bon moment et au bon endroit quand les caissons arrivèrent de nuit par DC-7 à Wright-Patterson AFB. ».

Mon informateur insista sur le fait que ces caissons lui avaient parus préparés de façon quelque peu hative et maladroite. Les créatures humanoïdes de petite taille qu'il pût distinguer lui apparurent comme devant faire 1m20 de taille environ, enveloppées dans une sorte de toile, qui devait uniquement servir à les préserver des brûlures de la glace carbonique placée sous les corps.

Comme un nombre appréciable de Gardes de la Police de l'Air se tenaient silencieusement près des caissons, il dût faire preuve de beaucoup d'astuce pour pouvoir jeter de temps à autre de brefs coups d'œil sur les dépouilles d'humanoides. Il se souvient que leur tête était grosse, disproportionnée par rapport au corps. La peau lui parut plutôt brune sous les lumières du hangar, la tête étant vierge de tout système pileux et allongée dans le sens vertical, ce qui la rendait beaucoup plus longue que large. Les yeux semblaient ouverts, la bouche petite ainsi que le nez, qui d'ailleurs était presque indistinct. Les bras des humanoïdes se trouvaient allongés le long du corps, mais il ne put distinguer les mains, ni les pieds. Quand je lui demandai des détails sur leurs vêtements, il répondit qu'il lui avait semblé qu'ils étaient revêtus d'une combinaison serrée de couleur sombre, et précisément à cause de cette étroitesse des combinaisons, il nota que l'un des êtres devait être de sexe féminin. Il précisa : « Ou bien l'un avait des excroissances musculaires à la hauteur de la poitrine, ou alors c'était des seins de femme ! ». Plus tard, il apprit par un des membres de l'équipage du DC-7, qui logeait dans le même Quartier que lui, qu'effectivement, l'un des humanoïdes était une créature femelle.

Mon informateur apprit également de ce membre d'équipage du DC-7 qu'un des petits humanoïdes était encore vivant à bord de l'engin écrasé lorsque les premiers « secours » arrivèrent. Des tentatives pour le maintenir en vie sous tente à oxygène demeurèrent sans succès.

Sur un point très important, mon informateur, pût me donner une indication intéressante. A la question : Comment les autorités militaires apprirent-elles le crash et l'endroit exact de l'impact ? il répondit ceci : « Le type du DC-7 avec lequel j'ai discuté, me dit que l'OVNI fut repéré grâce à un équipement spécial se trouvant au Mont Palomar en Californie. Les gens préposés à cet équipement fournirent les coordonnées aux militaires qui purent ainsi déterminer facilement l'endroit du crash ». L'OVNI fut retrouvé intact, avait-il entendu dire, et expédié à Wright-Patterson AFB. Il ne savait pas quand et par quels moyens l'engin fut acheminé à sa destination finale.

## COMMENTAIRES :

Il y a d'autres détails fournis par mon informateur concernant cet incident de Wright-Patterson ainsi que d'autres révélations substantielles sur d'autres affaires d'OVNI, mais elles auraient contribué à faciliter l'identification de cet interlocuteur et cela pouvait constituer pour cet homme un réel danger. A sa demande, j'ai préféré laisser dans l'ombre ces différents autres aspects de la question. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a un tas de choses en relation avec les OVNI que le public ne doit absolument pas connaître.

## CONDENSE II (I) :

Grâce à l'amabilité de Lou Farrish, du groupe MUFON, je pus obtenir le numéro de téléphone de Cecil TENNEY, âgé de 73 ans, de Delta, dans le Colorado, et l'appelai le 7 Mars 1978. Je lui demandai qu'il me raconte son histoire relative à sa prétendue observation de 1953, faite près de Dutton, dans le Montana, concernant un OVNI paraissant en difficultés, volant à très basse altitude ; et ce qu'il avait dû subir durant un interrogatoire par des gens de l'Air Force, et ce qu'il vit à Great Falls AFB, là où il était persuadé que se trouvaient des corps de créatures étrangères qui avaient été récupérés après un crash d'OVNI.

A l'automne de cette année-là, un soir entre chien et loup, Tenney au volant de sa camionnette rentra chez lui à Conrad, venant de Great Falls, lorsqu'il repéra, près de la ville de Dutton, les évolutions d'un objet de grande taille en forme de cigare, qui semblait avoir des difficultés à se maintenir en l'air. Il l'estima faisant peut-être le 1/3 de la longueur d'un terrain de football (américain) et pas plus éloigné de 60 mètres ! Pendant 7 à 8 minutes, l'engin émit des flammes par à-coups et vomit de la fumée.

« Il semblait essayer de se redresser, mais il ne réussit pas à le faire », dit Tenney. Puis il y eut une explosion suivie de craquement et des boules de feu de forte intensité jaillirent pour tomber sur la route, autant qu'il put en voir. Deux ou trois voitures qui venaient dans la direction opposée avaient leur pot d'échappement qui s'enflammait, les gaz brûlant, semblait-il, au contact des boules de feu répandues sur la route !

Tenny admit qu'il fut non seulement surpris mais aussi effrayé par ce spectacle. « Je parvins à me dégager de là », dit-il, « et stoppai à un relais-routier situé 5 miles au-delà de Dutton ».

Là, le tenancier lui dit qu'il « sentait la foudre ». Plus tard il apprit qu'un policier de la route, qui lui aussi avait vu l'OVNI en « détresse », était venu également au bar du relais et avait relevé le numéro de sa voiture, l'estimant témoin de l'incident.

Le même soir, selon Tenney, il reçut un coup de téléphone d'un colonel de Grest Falls AFB, à environ 30 miles de là. D'une voix bourrue il lui dit, sans lui demander son avis : « Je veux vous voir immédiatement » ! Mais compte tenu de l'heure tardive on lui donna l'ordre de venir à la base aérienne le lendemain matin à une heure bien précise.

Le jour suivant, donc, Tenney fut fidèle au rendez-vous, et il fut escorté par deux hommes jusqu'à une sorte de construction cylindrique, genre baraquement-prison, et fut amené dans le bureau du colonel. Pendant une demi-heure il fut soumis à un feu roulant de questions, puis on lui fit signer une déclaration en cinq exemplaires, contresignées par un notaire !

Après l'interrogatoire, Tenney fut escorté à l'extérieur, et près de la porte d'entrée, il croisa deux militaires qui arrivaient, chacun portant un grand sac bleu sur son épaule. Il devina qu'il s'agissait de sacs de linge, mais, les formes, dans ces sacs, laissaient penser qu'il devait y avoir bien autre chose que du linge à l'intérieur. Comme Tenney était dans le couloir d'entrée, l'un des hommes laissa tomber son sac à terre et c'est alors que Tenney put se rendre compte que la forme reproduite par la toile extérieure, était celle d'un corps humain. A ce moment là, il fut rudement repoussé vers la sortie avec l'apostrophe suivante : « Fichez le camp d'ici et allez au diable ! »

Tenney me dit qu'il retourna à son magasin de fleurs à Conrad en se demandant à quoi rimait le traitement qu'on lui avait fait subir et surtout qu'est-ce qu'il pouvait bien y avoir dans ces sacs à linge. « Je ne pourrais pas jurer qu'il y avait des corps dedans, mais ces sacs contenaient quelque chose qu'on ne voulait pas que je vois », précisa le vieil homme.

Plus tard, Tenney entendit un autre témoin, un cheminot, qui prétendit avoir été jeté au sol, durement secoué, par l'explosion de l'OVNI.

## COMMENTAIRES :

Tenney est le seul témoin connu de cet évènement et n'a pu donner aucun autre nom susceptible de venir accréditer son histoire. Cependant, au téléphone, il m'a semblé convainquant, et n'insista pas pour savoir à quoi correspondait cet aspect insolite du comportement de l'OVNI, et la raison de ces bruyants déversements de flammes et de fumée, qui allaient jusqu'à enflammer les tuyaux d'échappement des automobiles, ce que d'ailleurs signala le policier de la route, dans son rapport à l'Air Force. Il ne sembla pas trop se formaliser non plus de cet interrogatoire sévère, de cette rude escorte, ni du contenu si

secret des sacs à linge. Car Tenney est persuadé que l'OVNI qu'il a vu désarmé, s'était écrasé, et que les sacs contenaient feus ses occupants !

## CONDENSE n° 12 :

Mme G. entre les années 50 et 60, travailla à la Division des Equipements Etrangers de Wright Patterson AFB, où un très haut degré de sécurité était en vigueur, avant de partir en retraite anticipée pour raison de santé. Charles Wilhelm, qui m'a aidé à retrouver des témoignages de première main issus de personnes ayant des informations sur des cas d'OVNI récupérés, me fournit celui de Mme G. en 1959. Elle avait connu Charles lorsqu'il était adolescent et avait apprécié son dévouement et son honnêteté lorsqu'il faisait des courses ou de petits travaux pour elle. Elle connaissait aussi son intérêt pour les OVNI. Lorsque le cancer qui la rongait ne lui laissa plus aucun espoir et qu'elle entrevit sa fin prochaine, elle prit la décision de raconter quelque chose qui la tourmentait, et qu'elle savait être un terrible secret qu'elle avait surpris un jour, pendant son service, à la base de Wright Patterson.

En 1955, selon Wilhelm, elle fut affectée à un poste pour répertorier tout ce qui entraînait concernant la documentation relative aux OVNI. Son travail l'occupa le temps de cataloguer environ un millier de documents. Parmi ceux-ci, figurait un dossier au sujet de ce qui avait été découvert à l'intérieur d'un OVNI écrasé et récupéré, puis amené à la base. A chaque note, une photo était jointe.

Au cours d'une des nombreuses journées qu'elle passa à classer toute cette documentation, Mme G. fut témoin du convoyage sur charriot, de deux corps d'humanoides décédés, d'une pièce dans une autre. Les corps, préservés par embaumement ou autre procédé chimique, furent estimés d'une taille se situant entre 1m20 et 1m50, de conformation humaine, avec exception pour la tête de chaque individu qui, proportionnellement au corps, était plus grande que celle des humains. De plus, Mme G. remarqua que les yeux étaient obliques. Elle ne put trouver dans ses dossiers, la moindre mention concernant ces humanoides, ce qui fait qu'elle ne put préciser s'il s'agissait de cadavres récupérés récemment ou se trouvant à la morgue de la base depuis plusieurs années.

Mme G., après avoir fait ces révélations à Charles Wilhelm, dit à peu près ceci : « L'oncle Sam ne pourra plus rien contre moi, puisque j'ai pratiquement un pied dans la tombe ! » Six mois plus tard, elle avait cessé de vivre.

## COMMENTAIRES :

Ces faits décrits de façon brève dans le témoignage de Mme G. ne doivent pas être sous-estimés. Je suis fermement convaincu de la bonne foi de Charles Wilhelm, d'autant plus qu'avant la mort de Mme G., il me signala avoir remarqué le « badge » que portait cette dame, comme tous ceux qui travaillent dans l'enceinte de Wright Patterson AFB. Ce badge, qui est différent en fonction du degré de sécurité du secteur de la base où il autorise l'entrée, était pour celui de Mme G. d'un niveau d'accès très au-dessus du badge le plus courant.

## CONDENSE n° 13 :

James MITCHELL fut un spécialiste de l'aéronavale au cours de sa carrière dans la Marine U.S.A., et servit, entre autre, dans une base de la Navy à Dallas, Texas. Son travail le conduisit à manipuler des films à caractère tout ce qu'il y a de confidentiel. Lorsqu'il prit sa retraite, en 1966, il trouva un travail à titre civil comme électricien à Wright-Patterson AFB, et fut amené à œuvrer aussi bien à des travaux nécessitant la plus grande discrétion, qu'en des secteurs de la base, dits « de haute sécurité ».

En 1977, j'eus l'occasion, au cours de mes occupations professionnelles régulières, de rencontrer un des fils de James Mitchell. Sachant tout au sujet de mes activités ufologiques, il vint me voir dans mon bureau, pour me relater un incident dans lequel son père jouait un rôle. En gros, le père avait montré à l'un de ses fils une photo, qu'il prétendait « document secret » et représentant un petit humanoïde soit-disant tué au cours d'une escarmouche avec une unité militaire U.S. en Arizona.

Selon mon informateur, celui-ci se trouvait au collège au moment où son père amena cette photo à la maison, qu'il s'était procuré à Wright-Patterson AFB en 1966. Toutefois, c'est son frère Mike, résidant maintenant en Californie, qui se trouvait au domicile familial lorsque le père revint du travail avec ce fameux document, et put contempler l'étonnant cliché.

Bien entendu, il me fallait absolument joindre ce témoin, ce que je fis, et par téléphone, le frère de mon informateur accepta de me donner la description de cette photo, ainsi que des précisions concernant ce document photographique, et d'autres relatives à son père.

Le document fut estimé de 24 cm sur 30, en tirage noir et blanc. Il représentait deux hommes, l'un en tenue militaire claire (probablement kakie), l'autre en blouse de laborantin, se tenant au-dessus d'une table sur laquelle était étendu un

corps d'une taille approximative de 1 m, 1 m05. Le cliché avait été pris à une distance plutôt grande, et le paysage montrait un panorama désertique parsemé de bouquets de broussailles de-ci de-là. La plupart des détails n'étaient plus aussi nets dans la mémoire de Mike, mais il se souvenait néanmoins que la tête de l'être était en forme de poire renversée et disproportionnée en grosseur par rapport au corps, avec des fentes à l'endroit des yeux et de la bouche. Il se rappela aussi que l'humanoïde était revêtu d'une combinaison très ajustée de texture métallisée, mate et plissée.

Mike, en se remémorant l'attitude de son père, dit qu'il était arrivé à la maison, revenant du travail, dans un grand état d'excitation et avait montré rapidement la photo à son fils avec un air de conspirateur, puis l'avait placée dans un classeur à tiroirs en disant : « Je ne peux pas la garder ici. Je dois la ramener. »

Plus tard, dans la soirée, selon Mike, son père lui confia qu'il connaissait l'histoire relative à ce que montrait la photo. Il prétendit qu'un matin aux premières heures de l'aube, au cours de manœuvres militaires dans une zone désertique de l'Arizona, une unité se trouva nez à nez avec un groupe d'étrangers près d'un appareil atterri. Il y eut probablement une escarmouche et l'une des créatures engagea le combat. Vaincu, l'être préféra précipiter sa fin en absorbant quelque chose, ou peut-être par injection, ce qui provoqua rapidement sa mort. Les autres membres de l'équipage se seraient précipités dans l'engin qui aurait alors décollé pour disparaître très vite.

La dépouille mortelle de la créature, préservée dans un caisson muni de glace carbonique, aurait été acheminée ensuite à Wright-Patterson AFB.

Le lendemain, précisa Mike, son père sembla être dévoré par l'inquiétude. Quelque chose s'était passé à la Base au sujet de la photo. Il se souvint que son père dut la ramener à la base le jour même, et que depuis lors, James Mitchell refusa de revenir sur cette affaire de photo avec qui que ce soit.

## COMMENTAIRES :

Je n'ai pu savoir la date de l'évènement représenté sur la photo alléguée, relatif à une soit-disante escarmouche avec des occupants d'OVNI. De plus, si la photo peut être estimée vraie, l'histoire de ce pseudo-combat ne semble pas l'être. Toutefois, la photo « empruntée », selon les souvenirs de Mike, avait causé un certain remue-ménage à Wright-Patterson et peut avoir débouché sur une sanction quelconque à l'encontre de son père, d'où son air préoccupé du lendemain. Une telle action n'aurait pas été menée, si le document en question

avait été un truquage même bien fait. Quant à l'escarmouche, il est bien difficile de l'avalier, mais après tout, allez donc savoir ?

#### CONDENSE n° 14 :

Robert D. Barry, collègue ufologue et conférencier, fut contacté au tout début de Mars 1978 par mes soins, sachant son intérêt manifesté pour tout ce qui avait trait aux histoires de crash d'OVNI, et les bruits concernant des engins récupérés avec cadavres d'humanoides, qui circulaient déjà depuis quelques années. Barry est un chercheur qui se consacre depuis 1957 à l'ufologie et est directeur du groupe 20 th Century UFO Bureau. Quand je le mis au courant de mes intentions de divulguer au Symposium du MUFON, des cas de crashes d'OVNI, et lui demandai s'il avait quelque chose à me passer pour épaissir mon speech, il fut d'accord pour m'envoyer une lettre, après une prise de contact conventionnelle, datée du 14 Mars 1978, relative à un crash d'OVNI avec occupants, s'étant produit en 1962. Voici un extrait de sa longue missive : (2)

« Mes sources d'information sur ce crash d'OVNI sont bien peu nombreuses, mais les principales sont au nombre de quatre, incluant aussi bien des personnes liées avec les milieux des Renseignements que des scientifiques.

Cet incident de 1962 se produisit dans l'Etat du Nouveau-Mexique. L'engin fut repéré alors qu'il semblait en difficulté de vol et fut suivi à ce moment-là par les radars militaires. Il fut ainsi traqué au radar au-dessus de deux Etats du sud-est avant d'évoluer sur le Nouveau-Mexique. Des avions à réaction de la chasse furent envoyés pour l'intercepter. »

« Comme l'appareil inconnu se déplaçait au-dessus de cet Etat, il se mit à perdre de l'altitude et à éprouver de plus en plus de mal à se maintenir en l'air.

Il s'écrasa dans un désert de sable à faible vitesse, 90 mph environ (145 kmh). Mais il ne tomba pas comme une pierre. Ce fut un crash "contrôlé" presque, car l'engin prit contact de la même façon qu'un avion abordant une piste, et rabota le sol avec sa partie inférieure, comme s'il voulait atterrir à la manière de nos appareils. »

« Cependant, aucun train d'atterrissage ne fut manœuvré, et le corps de l'objet entra directement en contact avec le sol, très durement semble-t-il, puisque les occupants furent retrouvés morts à l'intérieur, bien que cela puisse indiquer qu'ils l'étaient bien avant le crash, peut-être à partir du moment où l'appareil fut noté "en difficulté de vol", c'est-à-dire n'étant plus contrôlé. »

« L'engin faisait 68 pieds de diamètre (20 m 40) et 13 pieds de haut (4 m) et était parfaitement circulaire. Les deux créatures découvertes décédées à son bord faisaient 42 pouces de haut chacune (1

m05). Les deux êtres étaient moulés dans une combinaison une pièce, sans boutons ni fermetures éclair. »

« Les occupants furent convoyés le lendemain de l'impact, vers une grande Faculté de médecine U.S. où différents examens et analyses furent pratiqués. La couleur de la peau était gris-rose. La tête un peu plus grosse que la nôtre par rapport à la taille du corps. Les yeux quelque peu plus grands que la normale, mais le nez était petit et muni de courtes protubérances. Aucun pavillon d'oreille, mais un trou de chaque côté du crâne.

L'intérieur de ces trous était comme celui, en partie, de l'intérieur d'une oreille. La bouche était très petite avec des lèvres très minces.

L'appareil de forme circulaire fut examiné de fond en comble, passé au peigne fin, puis transporté sur une base militaire importante du sud-ouest où des scientifiques et différents experts furent désignés pour tenter de découvrir son système de propulsion. »

« Sur ce cas particulier, un total de vingt personnes furent concernées dans les différentes investigations qui furent nécessaires. Depuis ce temps là, trois d'entre elles sont mortes... de cause naturelle... laissant aux 17 autres le soin de la poursuite de l'enquête !

#### COMMENTAIRES :

C'est le cas d'OVNI écrasé et récupéré le plus solide concernant 1962 et le Nouveau-Mexique qui n'ait jamais été divulgué avant ce jour.

Barry possède également d'autres données relatives à un autre crash (et même plusieurs) sur le territoire U.S. émanant de sources appartenant à des Organismes travaillant pour les Renseignements, donc considérées comme sérieuses, mais il m'a demandé de ne pas les divulguer pour le moment.

Le lieu du crash de 1962 au Nouveau-Mexique, se situe près de la base Holloman, appartenant à l'Air Force. Cette affaire est également connue d'un célèbre astronaute qui préfère rester anonyme.

#### CONDENSE n° 15 :

Mon information, qui est de seconde main, vient d'une personne qui a demandé que son nom ne soit pas cité dans cette histoire d'OVNI récupéré, et de corps d'étrangers conservés dans le plus grand secret à la fameuse base de Wright Patterson. Cette personne, qui a lu mon livre : « Situation Red : The Ufo Siege », donc connaissant parfaitement mon intérêt à ces questions, refusa de discuter de ce qu'elle savait, directement avec moi, même par téléphone ! L'intermédiaire, de qui je tiens l'histoire, n'est autre que le fils du témoin, le père ayant révélé à son rejeton l'incident dans ses grandes lignes, deux années auparavant. Le père

du jeune homme, avait eu connaissance de toute l'affaire par un de ses cousins, Major à l'Air Force, lequel avait eu la chance de travailler dans une unité spécialement créée pour les affaires d'OVNI, pendant cinq ans, à Wright-Patterson AFB ! Le major était un ancien pilote et avait également servi dans une base de lancement de fusées d'outre-mer, et actuellement, terminait sa carrière dans un nouveau secteur technique. Je devais obtenir ces détails plus tard, et fus prié de ne pas me montrer trop précis.

Les détails de ces informations obtenues par le père et émanant du Major, étaient si significatifs, qu'il s'était senti obligé de les coucher par écrit, de les mettre sous enveloppe, et de placer l'enveloppe scellée dans un coffre-fort. Il avait laissé des instructions pour que ladite enveloppe ne soit ouverte qu'après sa mort.

Certaines des informations connues de mon informateur concernaient la mise en lieu sûr à Wright-Patterson, d'un OVNI intact, et de parties d'OVNIs endommagés, ainsi que les corps de créatures étrangères conditionnées en caisson spécial frigorifique, en vue de leur préservation. Le major aurait également précisé à mon informateur : « Nous avons la preuve que les OVNI sont d'origine extraterrestre ! »

#### COMMENTAIRES :

Je ne pense pas que mon informateur ait pu inventer ces notes écrites par son père et mises sous scellées dans un coffre-fort. Idem pour la répugnance obstinée de son père à me rencontrer ou simplement me parler au téléphone sur contenu de ses notes. Personnellement je suis d'accord avec l'attitude du père tenant à justifier la confiance placée en lui par un de ses proches parents.

#### CONDENSE n° 16 :

Mme S.I. me téléphona le 3 Août 1977, et me manifesta son intérêt grandissant pour les OVNI. Elle avait lu mon livre : « Situation Red... » et exprimait son désir de participer aux futures réunions du groupe local OUFOIL. A son Directeur, Charles Wilhelm, elle confia que son mari Carl, alors qu'il était dans l'Air Force, comme membre de la Police de l'Air à la base de Wright-Patterson, fut appelé une nuit, à remplir une mission de garde spéciale, dans un secteur secret où il fut témoin de l'arrivée de trois corps de créatures étrangères décédées. Je fus mis au courant de cette information par Wilhelm, et ainsi, le 3 Août, je pûs préparer toute une série de questions que j'avais à poser à cette dame.

Durant notre première prise de contact, je réussis à obtenir de Mme S.I. des données assez con-

sistantes. Elle m'expliqua qu'elle croyait que cette affaire s'était produite en 1973 lorsque son mari Carl fut convoqué pour une mission spéciale de nuit. Il fut convoyé par voiture en un certain lieu, puis eut les yeux bandés. Elle dit qu'il se souvint qu'on le fit marcher le long d'un trajet pourvu d'herbe mouillée, puis fut aidé pour descendre une volée de marches et escorté à travers un long corridor. A un certain moment, il fut invité à stopper et à retirer son bandeau. Là, il reçut des ordres sur sa mission et avisé de l'endroit où il devait assurer une garde. A sa vive surprise, il se rendit compte qu'il se trouvait dans une salle en compagnie d'autres officiers de grades divers et de quelques scientifiques, lesquels examinaient trois corps de petits humanoïdes. Les cadavres étaient allongés sur une table réfrigérante. Mme S.I. se souvient que Carl lui dit que les corps faisaient environ 90 cms de taille, que la tête de chaque individu était anormalement grosse et qu'elle semblait comporter à son sommet une sorte de duvet.

La peau, précisa-t-elle, fut décrite par son mari, comme étant entre le blanc-jaune et la couleur crème, Mme S I ne put se souvenir d'autres détails du visage, mentionnés par Carl, reconnaissant même que la seule fois où son mari lui parla de cette affaire fut lors d'un moment intime, qui se situa en 1975. A cette époque-là, dit-elle, son mari lui sembla profondément troublé par cette affaire.

“Je crois qu'il prit cet incident au tragique”, confia-t-elle allant jusqu'à ajouter : “Une fois, il raconta l'histoire à sa sœur qui se contenta d'en rire. Depuis ce jour-là, il refuse d'en discuter avec qui que ce soit, même moi !.”

A plusieurs reprises, après ce premier contact, je pus passer d'autres coups de fil à Mme S I, afin qu'elle me parle plus en détail de son mari. Un soir je téléphonai chez lui. Je me rappelle que Mme S I lui demanda s'il voulait bien bavarder avec moi sur l'incident mais il refusa net. Mme S.L. me dit : “Il ne tient pas à parler de ça, mais il m'a dit qu'il dira tout dès que le Président Carter aura fait une déclaration positive officielle (comprenez : sur les OVNI ! -Ndt-)

En automne 1977, Mme S.I. devint tellement obsédée par son désir d'en savoir davantage sur le sujet des OVNI, qu'elle tomba malade ! Il s'en suivit une période de temps pendant laquelle elle ne donna aucun signe de vie. Puis un soir, elle téléphona pour dire poliment qu'elle cessait de s'intéresser à toutes ces histoires. Elle me remercia pour l'aide que je lui avais offerte pendant sa période de dépression et me rappela que son mari ne voulait plus parler de cette affaire de Wright-Patterson.

## COMMENTAIRES :

Personne ne blâmera Carl de refuser de divulguer un secret, surtout s'il avait juré de ne pas le dévoiler. Je crois que ce qu'a rapporté son épouse est exact. L'incident, allégué en 1973, me fut confirmé par une source très sérieuse appartenant aux milieux d'un Service de Renseignements, mais aucune précision ne vint s'ajouter à celles que je possédais déjà.

## CONDENSE n° 18 :

Le 7 Avril 1978, Steve TOM, présentateur et journaliste à la radio NBC, à Chicago, ainsi que moi-même, joignîmes par téléphone un ancien officier des Services de Renseignements de l'Air Force, le Major J.M., résidant à Houma, en Louisiane, pour obtenir une interview.

Le Major J.M., je l'appris par la suite, avait des points communs avec moi. Il avait également servi dans la 5<sup>è</sup> Force Aérienne dans le Pacifique durant la deuxième Guerre Mondiale, et avait participé à plusieurs actions déterminantes dans des secteurs chauds tels Leyte, les Philippines, et d'autres, où je m'étais trouvé lorsque je participai au conflit.

Le but de cet appel téléphonique commun était de tenter de soutirer un témoignage de première main, le Major ayant joué un rôle dans une affaire d'OVNI récupéré qui s'était écrasé au nord-ouest de Roswell, au Nouveau-Mexique, au cours de l'été 1947.

Le 18 Avril 1978, j'eûs donc l'occasion de bavarder avec un ancien sergent de l'Air Force, Mr. "S", qui avait servi dans la 97<sup>è</sup> Escadrille de bombardiers. Il était disposé à raconter une histoire qu'il prétendit tenir d'une source de haut rang ayant servi dans les Renseignements, et relative à la récupération d'un appareil étranger écrasé et d'occupants humanoïdes, le tout gardé dans le plus grand secret à Wright-Patterson AFB. Il avait également à me narrer une affaire déroutante d'atterrissage en plein cœur d'une base de l'Air Force, émanant toujours de cette même source.

Mr.S. pendant qu'il servait à Wright Patterson en 1977, entra en relation avec le Major-Général T... qui était affecté à Wright-Patterson à la Division Logistique, où il occupait une fonction relevant d'un très haut niveau de sécurité. Son grade plus la nature de son travail, lui permettait d'avoir un avion à sa disposition pratiquement en permanence.

La fille du Major-Général (dont je connais le nom) et Mr.S. filaient le parfait amour, et bien entendu se voyaient fréquemment. Ceci conduisit un jour Mr.S. à être invité au domicile de l'officier supé-

rieur où les deux hommes purent bavarder longuement. Tous deux étant concernés, dans leur travail, par un haut degré de sécurité, ils purent sans gêne évoquer la question des OVNI.

Par le Major-Général T., mon informateur put ainsi obtenir quelques "tuyaux" concernant un OVNI écrasé dans une zone du sud-ouest des U.S.A. au cours de l'année 1957. A cette époque, le Major-Général T. était Lieutenant-Colonel. Selon l'Officier, les radars avaient confirmé qu'un engin inconnu avait traversé l'espace aérien des USA à très grande vitesse. Il fut suivi au radar jusqu'à son crash. La zone de l'impact, comme on fait toujours en pareilles circonstances, fut déclarée "zone interdite", et la Garde Nationale, dont certaines unités munies de chiens, isolèrent un secteur d'un cordon infranchissable.

Dans l'engin accidenté qui fut retrouvé, quatre corps d'humanoïdes furent découverts, mais les spécialistes envoyés sur place eurent les plus grandes difficultés à y pénétrer du fait d'une structure métallique particulièrement résistante. Les corps étaient brûlés, certaines parties entièrement, ce qui rendit quelques caractéristiques non identifiables. Toutefois, les combinaisons argentées qui revêtaient les corps, n'étaient absolument pas détériorées par l'intensité du feu qui dût régner dans l'appareil. Selon le Major-Général : "La chair des corps était collée aux combinaisons" !

Toujours selon le Major-Général T, dont les propos furent répétés par Mr.S., les corps faisaient approximativement 1m50 de haut, et furent expédiés à Wright-Patterson AFB. c'est là que l'officier supérieur les vit, conservés dans une morgue spécialement aménagée où la température était de 120° (Farhenheit) au-dessous de zéro..

La seule autre description anatomique faite par l'officier supérieur, concernait la tête de ces humanoïdes. Selon le Major-Général T., celle-ci, par rapport aux normes humaines, était nettement plus grosse proportionnellement au corps. Les traits du visage, compte tenu des brûlures profondes, ne purent être parfaitement discernés.

Quant à l'appareil, l'officier prétendit que des scientifiques furent désignés avec mission de le démonter malgré les difficultés qu'ils semblèrent rencontrer. Pour réussir à pénétrer à l'intérieur, ils concentrèrent leurs efforts à l'endroit où ils décelèrent une fissure, probablement due au choc de l'impact. L'envoi de l'engin à Wright-Patterson se fit par un train spécial, ayant l'habitude de transporter des véhicules lance-fusées de grande taille, et l'OVNI fut camouflé de façon à passer pour un engin "classique" militaire.

Les restes de ce qui apparemment était un appareil aérien métallique, s'étant soit écrasé ou ayant explosé en vol, furent tout d'abord retrouvés par un éleveur de moutons qui récupéra quelques fragments de métal et autres pièces diverses, sur un terrain de 8000 acres lui appartenant. Lorsqu'il informa Roswell AFB de ses trouvailles, le Major J.M. en compagnie d'une équipe d'adjoints furent répartis sur la zone concernée pour une investigation en règle. D'autres débris métalliques furent ratissés ainsi que ce qui ressemblait fort à un "parchemin", éparpillé sur un secteur de 1600 m<sup>2</sup> environ (donc en plusieurs morceaux) le terme "parcment" désignant en américain, une peau tannée sur laquelle on peut écrire, NDT). "Les fragments métalliques", dit le Major, "variaient en taille jusqu'à 6 pouces de long (15 cms), mais étaient de l'épaisseur d'une feuille de papier d'étain. Ces fragments étaient bizarres, car ils étaient d'une grande robustesse. Ils ne pouvaient pas être pliés ni brisés, tout du moins avec la force de nos mains."

Le secteur fut passé au peigne fin, selon le Major, mais aucune trace d'impact dans le sable fut découverte. Aucune radio-activité ne fut décelée dans cette zone. Toujours selon le Major, les fragments furent convoyés par air jusqu'à Roswell AFB, où le Général Ramey donna l'ordre d'expédier "cette quincaillerie" à Fort-Worth, puis à Wright-Patterson AFB pour analyses.

Quand la presse fut mise au courant de cette opération "ratissage", et demanda des explications, le Major J.M. déclara : "Afin de m'en débarrasser, je dis aux journalistes que nous avons récupéré les restes d'un ballon météo qui était tombé comme une pierre avec tout le matériel qu'il transportait".

#### **COMMENTAIRES :**

La récupération de morceaux de métal "bizarres" dans des conditions couvertes par le secret, suggère que ces débris étaient des morceaux ayant appartenu à un appareil aérien de type inconnu. Le Major ne sut préciser s'il s'agissait oui ou non d'un appareil appartenant à la technologie "terrestre". S'il y avait des occupants à bord de cet engin, aucune preuve ne fut trouvée à ce sujet. L'incident ressemblant fort à une explosion en cours de vol, s'il y eut des passagers dans l'engin, nous pouvons supposer qu'ils furent réduits en miettes par cette destruction aérienne.

Notons quand même, que cette année de 1947, est la première année où se manifesta une vague d'observation d'OVNI. Et, que le secteur concerné par ce présumé "crash" est dans une zone où furent observées durant fin 1947 et début 1948, d'étranges boules de feu vertes.

Juste après une conférence faite le 6 Avril 1978 devant les membres du Cincinnati Chapter of World Wings Association, qui réunissait plus de 50 pilotes, je fus abordé par un membre de l'assemblée, dont la réputation de grand sérieux me fut confirmée par la suite. Cette personne connaissait quelqu'un "de bien placé" qui pouvait me mettre en rapport avec un homme qui devait en savoir pas mal sur les affaires de crashes d'OVNI avec occupants récupérés. Je pris rapidement contact avec cet éventuel témoin.

Lors d'une autre invitation chez le Major-Général T., Mr.S put voir, alors que les deux hommes étaient seuls, un document "top-secret" concernant l'atterrissage d'un OVNI. L'affaire se produisit à la base Nellis dans le Nevada (Nellis AFB), en 1968 et Mr.S. reconnut qu'il était quelque peu sceptique lorsqu'il lut le rapport. Frappé du tampon "Top Secret", le document disait en gros ceci : "Un grand OVNI a survolé Nellis AFB pendant TROIS JOURS. Trois appareils nettement plus petits que le premier furent observés s'éjectant de l'engin-mère. L'un atterrit dans l'enceinte de la base. Un colonel accompagné d'un détachement armé fut envoyé pour accueillir le visiteur". Il n'est pas question dans le rapport d'une quelconque action armée pour s'emparer de l'engin. Pendant que le détachement et son chef attendaient une manifestation de l'étranger, un humanoïde fut observé débarquant de l'appareil, décrit comme "petit et trapu". Puis un faisceau de lumière fut dirigé sur le Colonel, lequel fut immédiatement paralysé, toujours selon le rapport. L'adjoint de l'officier, voyant cela, donna l'ordre au détachement de faire feu de toutes ses armes, mais chose étonnante, elles semblèrent toutes annihilées. Le Colonel fut hospitalisé. Le seul élément émanant du Colonel et figurant sur le rapport, selon Mr.S., était qu'il ne pouvait traduire cet incident qu'en termes de mathématiques, comme étant une tentative de communication menée de cette façon. Le petit engin qui avait atterri, reprit l'air, réintégra l'engin-mère, lequel disparût.

#### **COMMENTAIRES :**

Je fis une vérification sur le Major-Général T. à Wright-Patterson. Apparemment, aucune affection spéciale n'était enregistrée à ce nom, bien que, un contrôle fait à une autre base par l'intermédiaire de la Section de la Comptabilité et des Finances confirma son existence. Aucune adresse ne fut divulguée, compte tenu de la Loi sur la Protection de la Vie Privée. Toutefois, Mr.S. sait où habite le Major-Général, aujourd'hui retraité.

Au cours de plus amples vérifications pour tenter d'authentifier la présence de cet officier aux lieux et moments allégués ainsi que le contenu de ses affirmations, j'eus l'occasion d'être en rapport avec une source émergeant à un service de Renseignements qui me fournit d'autres éléments corroborant l'information au sujet de l'incident survenu à Nellis AFB.

(A suivre)

#### RENOIS :

(1)— Les "condensés" 1,10,12, et 17, qui se trouvaient dans l'article initial, ne furent pas présentés par l'auteur lors du Symposium du MUFON, à Day-

ton, le 29 Juillet 1978, suite à une révision effectuée le 20 Juillet 1978. En outre, les "condensés" 18, 19, 20, 21, et 22 ne se trouvaient pas dans le document de base et furent ajoutés par l'auteur ce même 20 Juillet 1978.

(2)— Nous conseillons aux lecteurs de ne pas trop accorder de crédit à ce cas. Mr. Robert D. Barry jouit d'une réputation qui ne parle pas en sa faveur. C'est lui qui prétendit, lors d'une conférence à Cape May dans le New-Jersey en 1977, que : "Des OVNI pilotés par des Anges ont fait pencher la balance en faveur d'Israël lors des quatre guerres Israëlo-Arabes de 1947-48, 1956, 1967 et 1973 ; ce qui expliquerait l'invincibilité d'Israël !

## Nos Activités

**ENQUETES :** Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

**RESUFO :** (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

**GTR** Groupe «Techniques et Recherches».

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

Détecteur magnétique  
Compteur geiger-Muller

**Pulsographe**

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

Détecteur de variation de luminosité nocturne . . .

Envoi de plan contre 4,80 F.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de  $L = 80$  mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00

Pour l'observation ou la photographie, une plaquette Polaroid de 7 x 7 cm peut être adressée contre 12,50.

Un schéma avec explications pour la réalisation d'une station photographique automatique (prix de revient : environ 2000 F.) est disponible. Envoi contre 10,00 F.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNOUILLET

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat. FIDUFO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES :** Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) Tél. (58) 75-59-19

" ALERTE GENERALE OVNI"  
par léonard H. STRINGFIELD  
(auteur de l'article ci-dessus)

FRANCO : 44 Frs.

EN VENTE : LIBRAIRIE  
SCHRACK (Service Spécial LDLN)  
43400 LE CHAMBON -S/-LIGNON

## sur place - deuxième livraison

par Jacques SCORNAUX

### Introduction

Dans notre « Essai de classification des apparitions et disparitions sur place », paru il y a plus d'un an (1), nous avons invité les lecteurs à nous communiquer d'autres cas de ce genre. Cet appel a été entendu, et nous avons nous-même pris connaissance d'autres observations encore, ce qui nous amène à présenter aujourd'hui ce complément à notre petit catalogue. Nous utiliserons la même classification des phénomènes que dans la première partie. Rappelons les symboles utilisés :

- D1 : Extinction nocturne d'un OVNI lumineux sans structure apparente
- D2 : Disparition instantanée d'un OVNI qui n'est pas une simple lumière nocturne.
- D3 : Formation autour de l'OVNI d'un nuage qui se dissipe ensuite sans que l'on ait vu l'objet en ressortir.
- D4 : Disparition par choc contre un objet solide
- D5 : Désagrégation, dilution dans l'atmosphère, dispersion au gré du vent.
- D6 : Estompement, image qui devient de plus en plus floue et se fond dans le ciel, diminution du contraste.
- A1 : Allumage nocturne d'un OVNI lumineux sans structure apparente.
- A2 : Apparition instantanée d'un OVNI qui n'est pas une simple lumière nocturne.
- A3 : Formation d'un nuage qui laisse apparaître un OVNI en se dissipant, ou dont surgit un OVNI
- A4 : Jaillissement hors d'un objet solide
- A5 : Condensation d'éléments dispersés
- A6 : Image qui devient de plus en plus nette
- H1 : Apparition ou disparition instantanée d'un humanoïde au dehors.
- H2 : Apparition ou disparition progressive d'un humanoïde au dehors.
- H3 : Apparition ou disparition instantanée d'un humanoïde à l'intérieur d'un local clos
- H4 : Apparition ou disparition progressive d'un humanoïde à l'intérieur d'un local clos.
- H5 : Apparition ou disparition d'un humanoïde par traversée d'une paroi.

M. Dominique Caudron nous a fait observer que nous avons négligé une catégorie : les disparitions par rapetissement sur place. Cet oubli était volontaire, car cette impression de diminution de taille sans éloignement que rapportent effectivement certains témoins pourrait bien être purement subjective : Pour que le déplacement de l'OVNI ne soit pas perçu comme tel il suffit de supposer que l'objet s'éloigne dans le prolongement de la ligne droite qui le relie à l'œil du témoin.

Rappelons aussi que, pour limiter notre sujet, nous ne prenons pas en considération les cas relevant des catégories A1, A2, D1 et D2, qui sont les plus nombreux et aussi les plus aisément explicables, par une extinction ou un allumage, la nuit, et par une accélération ou un ralentissement brutal, le jour. Enfin, nous avons également éliminé les cas sur lesquels nous ne disposons que d'une source par trop indirecte (X qui cite Y, qui cite Z), l'expérience montrant que la dégradation de l'information augmente comme une puissance élevée du nombre d'intermédiaires ainsi que les cas pour lesquels les renseignements étaient trop fragmentaires pour que l'on puisse affirmer avec certitude qu'il s'agit bien d'une apparition ou d'une disparition sur place (récits contenant une phrase telle que : « l'OVNI a disparu **mystérieusement** », ou « on a **soudain** aperçu un humanoïde »).

### Volvic (Puy de Dôme), 26 avril et 6 juin 1975 : A2-D2

Le 26 avril à 10 h et le 6 juin à trois reprises, de nombreux élèves, le directeur et plusieurs professeurs du collège d'enseignement général ont observé les évolutions d'un OVNI discoïdal brillant plus grand que la pleine lune. Cet objet se déplaçait à une grande vitesse selon une trajectoire erratique sans quitter un secteur bien défini du ciel. Il disparaissait par intermittence, de manière soudaine, « comme une bulle qui éclate », et réapparaissait tout aussi soudainement quelques secondes plus tard sur une tout autre trajectoire et à une altitude différente. L'objet finit par descendre derrière l'horizon du Puy de la Bannière. Lors de la dernière observation, certains enfants se rendirent au sommet de ce Puy, à 1 km à vol d'oiseau du collège dans l'espoir de mieux voir le phénomène mais ils n'aperçurent absolument rien. . . (2) Nous reviendrons sur ce point.

Nous avons fait pour ce cas une exception à notre règle de ne pas évoquer les apparitions ou disparitions instantanées, car les réapparitions sur une autre trajectoire après quelques secondes semblent bien montrer que l'objet ne s'était pas éloigné à grande vitesse, mais était bel et bien devenu momentanément invisible. . . Est-ce à dire pour autant que cet OVNI n'était pas matériel en permanence ? Pas nécessairement, pensons-nous : peut-être pouvait-il par un changement de couleur et de luminosité se fondre dans le bleu du ciel, peut-être aussi n'était-il qu'une image projetée par intermittence dans l'œil ou dans le cerveau des témoins.

### Sud-Est de la France, 2 novembre 1968 : D2 ou D5 ?

Certains se sont étonnés que nous n'ayons pas abordé le cas du Dr X dans notre premier article. Nous n'ignorions bien entendu pas cette affaire célèbre et nous ne songions pas non plus à la mettre en doute : Ce cas

bénéficie en effet de la caution d'Aimé Michel, qui connaît personnellement le témoin et a lui-même assisté à certains des phénomènes secondaires de nature parapsychologique survenus dans les années qui suivirent. Si nous n'avions pas cité ce cas étrange entre tous, c'est plutôt parce qu'en regard de ses autres caractéristiques, c'est encore la disparition de l'objet qui apparaît la moins bizarre !

Rappelons le récit de cette disparition : « au moment où l'objet présentait sa face inférieure verticalement se fit entendre le premier son de toute l'observation, à savoir une sorte de « bang », tandis que, selon le témoin, « l'objet se dématérialisait », ne laissant subsister qu'une forme blanchâtre, nébuleuse et floconneuse, qui se désintégra rapidement et fut emportée vers l'est par le vent. Au même moment, c'est-à-dire en même temps que le « bang » et que la dématérialisation apparente, une sorte de filament très lumineux, fin blanc et rectiligne, jaillit du centre de l'espace qu'occupait jusque là l'objet, s'élança verticalement vers le ciel en une fraction de seconde et y disparut, formant à une altitude apparente de quelques centaines de mètres un petit point blanc brillant, qui disparut à son tour avec un bruit de feu d'artifice ». (3)

Bien que le témoin utilise le terme de « dématérialisation », il ne nous paraît pas certain que cette disparition corresponde à notre catégorie D5. La forme nébuleuse pourrait être un résidu éjecté au moment du démarrage, et le filament s'élançant vers le ciel serait dans ce cas le sillage de l'objet qui s'éloigne. On ne peut donc exclure que cette disparition relève de la catégorie D2, celle des disparitions par accélération brutale.

#### **Beuvais sous Matha (Charente Maritime), 1586 : D4 ou foudre en boule ?**

Une nuée ronde en forme de chapeau, de couleur brun foncé, « vint entrer et fondre auprès du clocher ». Ce texte est peu clair. On ne peut exclure un phénomène naturel comme une foudre en boule (4).

#### **Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées), 15 mars 1968 : D4 ?**

Peu après minuit, un automobiliste fut escorté par un OVNI très lumineux, en forme d'assiette renversée, qui évoluait à très basse altitude. L'intensité lumineuse diminua par deux fois en réponse à des appels de phares. Après quelque 4 km, l'objet bifurqua vers la montagne et disparut aux yeux du témoin « comme s'il avait percuté de plein fouet les flancs de la montagne : plus d'engin, plus de lumière, aucun bruit de choc ou d'explosion ». En fonction de la vitesse et de la trajectoire de l'objet, les témoins avaient l'impression qu'un accident venait de se produire (5).

Tenons-nous avec ce cas un exemple de la douteuse catégorie D4 ? Ce n'est pas absolument sûr, car les témoins n'ont pas véritablement vu l'OVNI percuter

la montagne, ou y pénétrer : ils ont simplement « eu l'impression » que la trajectoire de l'objet conduisait à un choc inévitable. On ne peut exclure, au vu des prouesses habituelles des OVNI, un brutal virage à l'ultime seconde, accompagné d'une extinction des lumières.

#### **Forli (Italie), 2 septembre 1394 : D5**

Un grand objet volant traversa lentement le ciel de la ville pendant la nuit et s'immobilisa un petit moment. Il disparut ensuite peu à peu en laissant à sa place comme un nuage, et les restes de vapeur prirent la forme de serpents (6).

#### **Nuremberg (Allemagne), 4 avril 1561 : D5 ?**

Un ensemble complexe d'objets comprenant des sphères de diverses couleurs, des disques, une grande lance noire et deux grands tuyaux contenant des sphères apparut à l'aube au-dessus de la ville. Tous ces éléments semblèrent lutter les uns contre les autres pendant une heure, puis « c'est tombé du ciel comme si tout brûlait et avec une grande vapeur tout s'est consumé » (7).

Cette description de la fin de l'observation est, avouons-le, assez obscure et on se représente mal à quoi elle peut correspondre. Elle n'évoque pas un phénomène naturel, et ne semble pas avoir d'analogue dans les récits ufologiques modernes. Les interprétations qu'en ont proposé certains ufologues sont plutôt entortillées, et les plus prudents se sont sagement abstenus de tout commentaire. Est-ce l'ensemble des objets qui s'est « consumé » ? La répétition du mot « tout » semble bien l'indiquer, et ce serait solliciter le texte que de prétendre que ce n'est qu'un résidu dans le genre des cheveux d'ange qui est tombé à terre. Et les objets ont-ils réellement brûlé ? Il semble que les témoins n'en étaient pas sûrs, puisque la Gazette de Nuremberg écrivait : « comme si tout brûlait ». A titre d'hypothèse, nous assimilerons cette consommation, dont on ne mentionne pas qu'elle ait laissé un résidu tangible, à une disparition par désagrégation.

#### **Manche, 8 février 1672 : A5-D5**

Le capitaine d'un navire marchand naviguant dans la Manche a rapporté qu'à 13 heures, une « étoile » était apparue dans le ciel et était tombée vers le nord « laissant une fumée qui s'est formée en deux navires avec chacun leurs deux huniers et la misaine et leurs grandes voiles serrées et enverguées ». Ces deux navires se sont déplacés en s'écartant l'un de l'autre, et un troisième navire de couleur noire se forma entre eux, « sans aucune voile, mais pourtant garni de ses mâts, vergues et cordages ». Après une demi-heure, les navires « se sont dissipés sans laisser aucune marque » (8).

En une occasion au moins, les navires aériens à voiles que les marins apercevaient parfois au cours des siècles passés ont donc présenté le phénomène d'apparition et de disparition progressives. Cette parfaite

analogie de comportement devrait contribuer à lever les dernières hésitations que l'on pourrait encore avoir à intégrer ce genre de vision dans le phénomène OVNI.

**Bruneck (Tyrol, Autriche), 14 novembre 1832 : A5**

Vers 6 heures, un puissant faisceau lumineux apparut dans la nuit. Cette lumière se rassembla ensuite en une forme ovoïde, qui resta stationnaire pendant plus d'un quart d'heure (9).

**Huntington (Virginie Occidentale), 19 juillet 1916 : D6 ou aurore boréale ?**

Pierre Viéroudy cite dans son livre (10) le cas suivant comme exemple de disparition sur place progressive : le 19 juillet 1916 à 23 heures, on observa au-dessus de Huntington un objet lumineux allongé qui s'affaiblit graduellement et disparut, puis réapparut pour s'évanouir complètement. Des étoiles étaient visibles au travers de l'objet. Nous étant reportés à la source originale, à savoir Charles Fort (11), nous y avons lu qu'à l'époque de l'observation, l'hypothèse d'une aurore boréale avait été émise. Il nous semble inutile de chercher plus loin une explication : les aurores boréales peuvent prendre des formes très diverses et rendent compte de la luminosité variable et de la transparence du phénomène. Nous avons vérifié dans un ouvrage spécialisé que des aurores boréales pouvaient effectivement être observées bien qu'assez rarement à la latitude de la Virginie (12).

**Baie de Bottom (Finlande), avril 1967 : D6**

Un disque vert luniscent se tenant au-dessus des arbres fut observé par plusieurs personnes. Après une phase d'immobilité, il se mit à tourner sur lui-même et prit une teinte blanc-verdâtre. Les contours devinrent moins nets et on constata aux jumelles que près du bord, les étoiles étaient perceptibles au travers de l'objet, tandis que le centre était opaque. Le disque disparut lentement en conservant la même position. Il perdit sa consistance à la façon d'une image en train de se dissoudre sur un écran (13).

**Tosny (Eure), 15 mai 1973 : D6**

Vers 15 h 30, Monsieur Echivard, circulant en voiture entre Tosny et Bernières, aperçut au-dessus des arbres bordant la route une lueur blanchâtre qui devint de plus en plus nette. D'abord ovale, puis lenticulaire, elle prit enfin la forme d'une fusée à ailerons, d'aspect métallique. Après s'être déplacé à une vitesse de plus en plus élevée, l'objet disparut en s'estompant progressivement sans changer de dimension (14).

**Toulx Ste.Croix (Creuse), 1930 : H1**

A une date dont il n'a pas gardé le souvenir, M. B. rentra au village dans la soirée quand il vit soudain surgir du fossé qui longe la route, à 40 mètres devant lui, un « Petit Homme » de taille inférieure à 1,30 m, qui escalada le bord de la route puis traversa celle-

ci en oblique. L'être avançait à une vitesse normale mais ses jambes étaient immobiles, collées l'une contre l'autre : il se volatilisa instantanément sur place. Notons que ce village du centre de la France semble avoir été très fréquenté par les OVNI dès avant la dernière guerre (15).

**Le Fauga (Haute-Garonne), été 1952 : H1**

M. Nespolo, 55 ans, se rendait au travail et marchait le long de la route entre Muret et le Fauga. Arrivé à 1,5 km de cette bourgade, il aperçut dans un champ à une dizaine de mètres de la haie bordant le fossé de la route, un être de 1,20 m environ, de la corpulence d'un enfant, qui était habillé de bleu et portait un casque de la même couleur. Cet être tournait le dos au témoin et était immobile comme une statue. A peine aperçut par le témoin, il disparut sur place (16).

**Vaureille (Creuse), 26 octobre 1954 : H1**

Un cultivateur aperçut un homme de 1,60 m de haut, vêtu d'une sorte de scaphandre, qui était penché sur le bord de la route. L'être se redressa brusquement et braqua sur le témoin deux puissantes lampes bleu clair. Le témoin ressentit un souffle puissant, fut projeté de l'autre côté de la route et y resta paralysé 10 minutes. Les lumières s'éteignirent enfin, puis l'être traversa la route et disparut brusquement. A l'endroit exact où l'être s'était tenu, la terre était remuée et l'herbe arrachée (17).

**Studham (Angleterre), 28 janvier 1967 : H1 ?**

Sept jeunes enfants, tous âgés de 10 ou 11 ans, jouaient vers 14 h dans une petite vallée très broussailleuse près du village. Ils aperçurent soudain à moins de 20 mètres « un petit homme bleu avec un grand chapeau et une barbe ». Quand ils se dirigèrent vers lui, l'être disparut « dans une bouffée de fumée » et les enfants ne trouvèrent pas la moindre trace à l'endroit où il se tenait. Mais bientôt, ils le revirent un peu plus loin, et l'être disparut à nouveau à leur approche, pour se montrer une troisième fois près de son emplacement initial. A ce moment, les enfants entendirent un bruit de voix incompréhensible, « d'allure étrangère », provenant de buissons non loin d'eux, ce qui les rendit plus prudents, et bientôt ils durent abandonner leur observation pour se rendre à l'école, tandis que le petit être était toujours immobile à la même place. Il mesurait trois pieds plus deux pour le chapeau. Son vêtement semblait d'une seule pièce et une boîte noire était fixée au devant de sa large ceinture noire. Notons que l'ingénieur R.H.B. Winder, qui a procédé à l'enquête pour la Flying Saucer Review (18), n'exclut pas une explication assez prosaïque des disparitions du petit être : le site étant très broussailleux, il a pu plonger dans les buissons pendant qu'il était caché à la vue de ses poursuivants par la bouffée de fumée qu'il émettait en leur direction. Cette fumée

aurait donc été une sorte de camouflage défensif. Notons que Vallée, qui cite pourtant ce cas en détail (19), a comme par hasard omis de signaler cette interprétation simple, mais peu conforme à ses propres penchants . . . Pour ce qui concerne, nous considérerons comme douteux que ce cas relève bien des disparitions sur place.

(A SUIVRE)

#### Références

1. Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, LDLN n° 170, décembre 1977, pp. 3-10.
2. LDLN n° 150, décembre 1975, pp. 15-17, enquête de M. et Mme Ameil et analyse de F. Lagarde.
3. Aimé Michel, The strange case of Dr X, Flying Saucer Review Special Issue n° 3, sept. 1969, pp. 3. 16. En français voir : Jacques Lob et Robert Gigi, OVNI Dimension Autre, éd. Dargaud, 1975, pp. 39-43 et Infoespace n° 26, mars 1976, pp. 8-13.
4. LDLN n° 114, octobre 1971 ; Michel Bougard, La chronique des OVNI, éd. Jean-Pierre Delarge, 1977, pp. 85-86 ; Christiane Piens, Les OVNI du passé, éd. Marabout, 1977 .p. 63.
5. Fernand lagarde et le Groupement Lumières dans la Nuit, Mystérieuses soucoupes volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 46-49.
6. Peter Kolosimo, Des ombres sur les étoiles, éd. Albin Michel, 1970, pp. 312-313 ; Michel Bougard op. cit., p. 72.
7. Carl Gustav Jung, un Mythe moderne, éd. Albin Michel, 1970, pp. 225-226 ; repris dans : Michel Bougard, op. Cit. , p.83 et dans Christiane Piens, op. cit., p.61.
8. LDLN n° 128, octobre 1973, p. 13 ; repris dans Michel Bougard, op. cit., pp. 96-97 et dans : Pierre Viéroudy, Ces OVNI qui annoncent le surhomme, éd. Tchou, 1977, pp. 37-38.

9. Michel Bougard, op.cit., p. 127.
10. Pierre Viéroudy, op.cit., p.85.
11. Charles Fort, Le Livre des damnés, éd. le Terrain vague, 1967, pp. 229-230.
12. André Boischot, Le soleil et la terre, éd. Presses Universitaires de France, 1966, voir carte p.76.
13. Pierre Viéroudy, op.cit., p. 84.
14. Pierre Viéroudy, op.cit., pp. 89-90, Signalons que la référence donnée dans ce livre n'est pas exacte.
15. Jean d'Aigure, Pleins feux sur la Creuse (2), LDLN n° 130, décembre 1973, pp. 14-15.
16. Fichier LDLN. Communication personnelle de M. Alain Gamard.
17. Jimmy Guieu, Black-out sur les soucoupes volantes, éd. Omnium Littéraire, 1972, pp. 231-232.
18. R.H.B. Winder, The Little blue man on Studham Common, Flying Saucer Review, vol. 13, n° 4, juillet-août 1967, pp. 3-4.
19. Jacques Vallée, Chroniques des apparitions Extra-terrestres, éd. Denoël 1972, pp 111 - 113 et J'ai Lu, 1974, pp. 105-107.

**" A LA RECHERCHE DES OVNI "**  
par J. SCORNAUX et ch. PIENS

**FRANCO 19 Frs**

**EN VENTE : LIBRAIRIE  
SCHRACK (Service Spécial LDLN)  
43400 LE CHAMBON - S/LGNON**

---

## **NOTRE LIGNE DE CONDUITE**

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

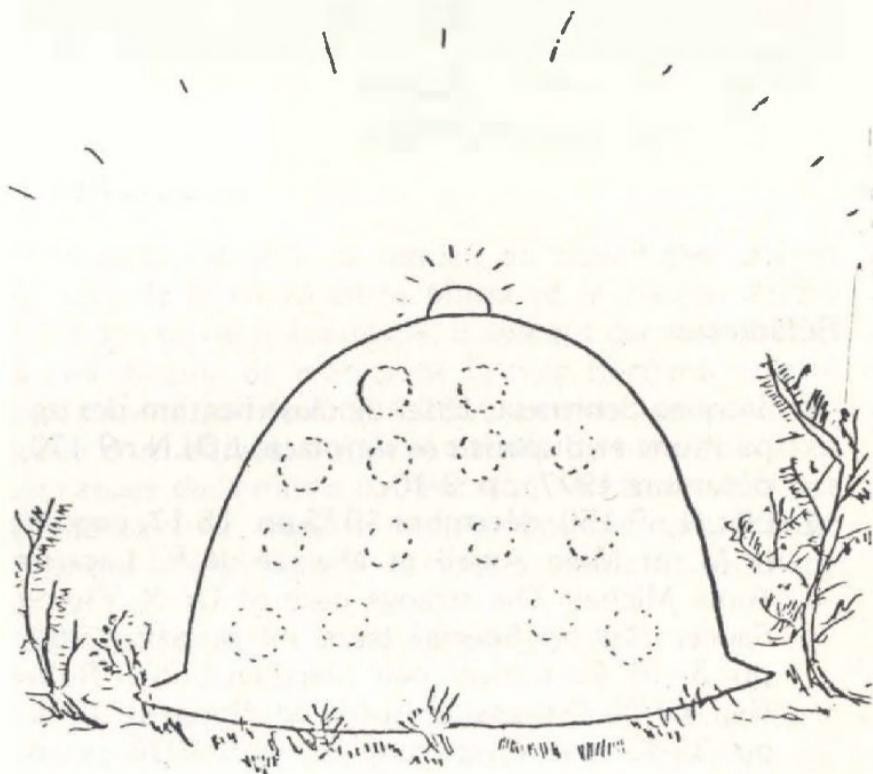
---

# Espagne : atterrissage entre El Pedroso et Cantillana (Séville)

Le samedi 1<sup>er</sup> avril 1978, vers minuit et demi, quatre témoins ont observé sur le sol, ou près de lui, un objet insolite dans un terrain appartenant à la ferme "La Matallana", à mi-chemin des hameaux Las Jarillas et El Pinar. (50 km au NNE de Séville)

Les témoins, M. Antonio Gil Rico, 42 ans ; sa femme, Mme Carmen Moyano Marquez, 43 ans ; leur fille Mlle. Maria Del Carmen Gil Moyano, 15 ans et la grand-mère, Mme Carmen Marquez Carrera, 69 ans, roulaient en voiture par la route reliant les villages El Pedroso et Cantillana, quand ils ont aperçu l'engin. Il était lumineux, en forme de cloche et produisait un bruit "de moteur" qui fut parfaitement entendu par les témoins. Sa hauteur oscillait entre 3 m et 3 m 50, et sa largeur était inférieure. L'objet possédait, distribuées par toute sa superficie, de grosses lumières rouges et vertes clignotantes et était couronné d'un foyer blanc très lumineux.

La route était déserte et les témoins ayant pris peur, se sont éloignés à toute vitesse. La durée de l'observation a été de quelque 2 minutes.



Source : Ignacio Benvenuty Cabral, du c.i.e.f.e. (Séville)

Recueil en français réalisé par : Antonio Moya Cerpa

Transmission : Ignacio DARNAUDE.

## Belgique : **observation à Gent le 13 février 1974**

En lisant l'observation du 24 juin 1975 à Aulnoye-Aymeries (Nord, France) — rapportée par M. Bigorne dans LDLN n° 169, novembre 1977, p. 28 — je me suis rappelé d'un cas gantois sur lequel j'ai moi-même enquêté (enquêtes du 15 et 22 février 1974) et qui présente pas mal d'analogies avec ce cas français. En voici le récit.

### Le témoin

Mme X (52 ans, anonymat demandé), habitant au cinquième étage d'une résidence moderne dans le quartier sud-est de la ville de Gent (chef-lieu de la province Flandre-Orientale).

### Date de l'observation

mercredi 13 février 1974

### Les faits

Ce matin, vers 8 h 20, Mme X remarque par sa fenêtre (orientée est) une chose extraordinaire. Au-dessus de l'immeuble à appartements, situé de l'autre côté du parc, une sorte de cigare gigantesque se tient immobile.

L'objet à la forme d'un cigare vertical, tronqué en haut et en bas, plus épais au centre qu'aux extrémités (voir croquis).

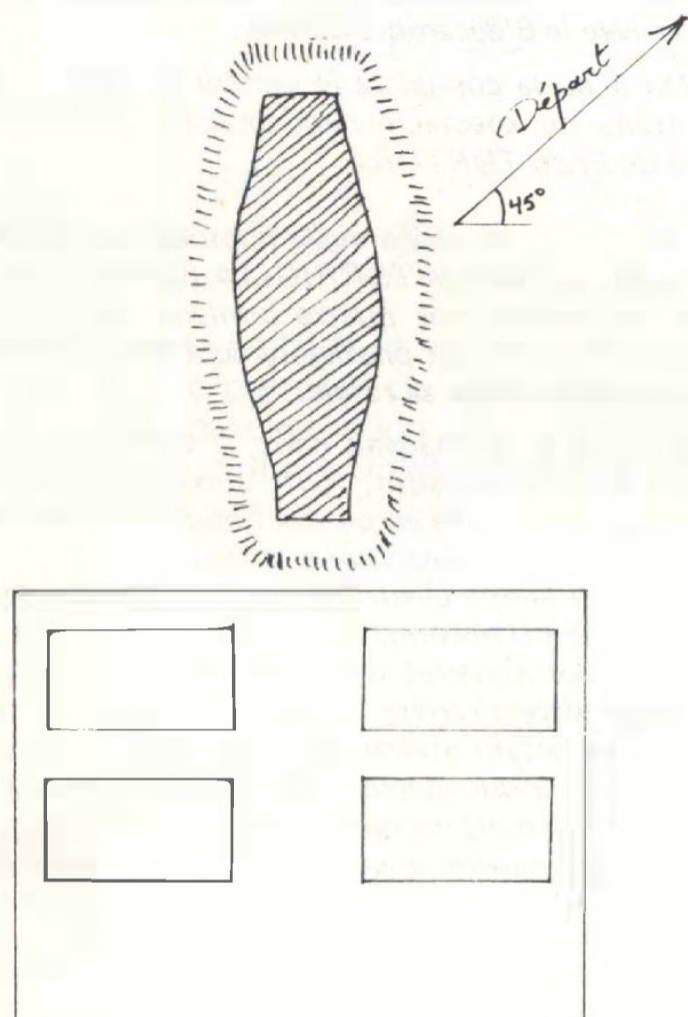
A bout de bras ce phénomène fût estimé de 30 à 40 cm de hauteur pour une dizaine de centimètres d'épaisseur ! "C' était énorme" déclare Mme X.

L'objet est de couleur gris sombre, mais le témoin confirme que ceci peut être dû à l'effet du soleil levant qui éclaire l'objet par derrière. Notons toutefois que le soleil est caché par l'immeuble à appartements et n'est pas encore visible. L'objet n'est pas transparent et entouré d'une sorte de halo lumineux.

Après avoir regardé ce phénomène pendant une trentaine de secondes, Mme X court réveiller son mari et son fils. Quand elle revient à sa fenêtre, elle

arrive juste à temps pour voir démarrer l'objet. Celui-ci — en conservant toujours sa position verticale — s'éloigne dans le ciel à une vitesse vertigineuse suivant un angle de 45°. Après à peine quelques secondes l'objet a disparu dans le lointain.

Au-dessus du building un nuage vert clair, de forme indéterminée, subsiste. C'est à ce moment précis que le mari et le fils arrivent et tous trois peuvent observer cet étrange nuage.



Tandis que les quelques nuages "normaux" sont emportés par un vent faible (de S—SO) ce nuage insolite reste immobile et ne se dissipe que lentement. Le fils prend même une photo de ce nuage mais à mes connaissances le cliché n'a rien révélé.

### Remarque

Peu après l'observation trois avions arrivent et se mettent à décrire des cercles autour du lieu de l'observation pendant une demi-heure, "comme s'ils cherchaient quelque chose" diront les témoins.

En fait, ce comportement est bien connu en ufologie. Souvenons-nous par exemple du cas du Wanaque Reservoir (New Jersey, USA) du 11 octobre 1966. Immédiatement après une observation d'OVNI, 7 hélicoptères et 10 à 12 avions de chasse survolèrent la zone d'observation, mais leur origine ne fût jamais découverte. Voir sur ce cas le récit détaillé de Lloyd Mallan dans "The official guide to UFO's (Ace Books, New York, 1968, p. 75 - 125).

Pour ce qui en est du matin du 13 février 1974, les radaristes de la base aérienne de Semmerzake m'ont déclaré qu'au moins 20 à 30 avions étaient dans l'air dans la région de Gent entre 8 et 9 h. Cependant, aucun pilote n'aurait rapporté quelque chose d'anormal.

Rudy DE GROOTE  
Jasmijnstraat 67  
B-9000 Gent  
Belgique

### Note :

Cette enquête a déjà été publiée en langue néerlandaise dans le bulletin du GESAG-SPW de septembre 1974 (Leopold 1 laan 141, B-8000 Brugge ; Belgique)

## ➡➡➡ Invasion du ciel italien ou fièvre ufologique en Italie ←←←

par E. AMEGLIO

*Une véritable invasion de Soucoupes Volantes semble avoir lieu actuellement sur l'Italie centre/méridionale et sur les îles.*

*Suggestion collective, pure coïncidence ou quoi d'autre encore ?*

*Les Italiens se demandent le motif de cette prédilection.*

*Après les observations faites le long de la côte adriatique, où la Marine Militaire a dû intervenir pour apaiser les craintes des pêcheurs qui avaient*

*manifesté l'intention de rester au port, la nouvelle vague semble se déplacer vers l'intérieur.*

*Dimanche 10 Septembre, vers 18 h. un point lumineux est resté une 1/2 heure au-dessus de MACERATA (Ombrie) et ensuite il est parti à une vitesse indéfinissable mais très élevée. L'Agence de Presse Italia informe que des objets non identifiés auraient été repérés par le radar électronique de l'Aviation Militaire de PORTO POTENZA PICENA. Selon un des militaires il s'agissait d'un objet se déplaçant à la vitesse de 9.000 km/heure. Il est resté sur les écrans pendant 25 m/mt. En procédant par or-*

dre géologique on trouve une deuxième observation au Km. 92 de la ligne de chemin de fer Naples-Bari. Le matin suivant, à 4 h 50, une patrouille de la Police de la Route a vu au-dessus de GROTTAMINARDA, un objet lumineux de forme circulaire qui dirigeait un faisceau de lumière vers la terre. La patrouille a demandé des renforts, promptement arrivés, avec des appareils photographiques, ainsi le présumé OVNI se laissa immortaliser et resta sur place pendant une heure et après, il repartit rapide comme le vent.

Vers 9 h. une centaine de personnes à CATANZARO (Calabre) a observé le passage de toute une série d'UFOS, toujours à vitesse très élevée. Au cours du jour précédent, des signalisations étaient parvenues de toute la Calabre. A la périphérie de REGGIO de CALABRE, des agents de Police ont vécu une véritable rencontre de 3ème type avec arrêt du moteur de leur véhicule. Depuis vendredi 8 à lundi 11 septembre, une véritable cascade d'observations dans les Pouilles est signalée. A PALERME (Sicile), le 7 à 5 h. un objet a été vu par une patrouille de Carabiniers et quelques heures après sur trois villages de la province.

Et le carrousel continua durant la semaine suivante.

A CAGLIARI (Sardaigne), ce sont les agents de la Préfecture qui, depuis les fenêtres du bureau ont suivi le passage d'un objet circulaire et très lumineux. D'autres soucoupes volantes, en italien «Dischi Volanti», ont été signalées dans les provinces de CHIETI et L'AQUILA. A LANCIANO deux étudiants ont pu photographier un UFO immobile sur la Tour Civile de la ville. Au grossissement, on peut reconnaître la classique soucoupe volante, d'apparence métallique, ayant la forme d'une double assiette, avec une partie coupoliforme très accentuée.

Et encore d'autres observations dans les Pouilles, entre ADRIA et BARLETTA. A la périphérie de LECCE, les Carabiniers observent un objet qui émettait une lumière aveuglante. A BRINDISE, deux militaires de garde à l'aéroport militaire signalent un objet qui dégageait des lumières vertes et oranges intermittentes.

Jeudi matin, 15, des dizaines de personnes ont vu, à l'aube, des objets lumineux au-dessus de la Capitale.

Les témoignages sur les OVNIS ont tellement proliféré que plusieurs quotidiens italiens leur ont consacré la première page. Déjà, La Stampa, sans doute le plus vendu en Italie, le 18 septembre avait titré : La moitié de l'Italie a vu les OVNIS. Il n'y a pas de quoi rire. La science doit y penser ! :

Ainsi, comme l'année dernière, dès les touristes partis, d'autres visiteurs, d'un genre tout à fait particulier, semblent se ruer sur l'Italie. Peut-être, parmi les tous premiers arrivés, devait-il y avoir un chanteur qui, à son retour a chanté le charme incomparable de ce ciel merveilleux.

Cependant, les Autorités italiennes semblent prendre cette «psychose» au sérieux. Selon le Corriere de la Sera, encore en première page, le Ministère de la Défense Nationale s'en occupe depuis plusieurs

années. Un imprimé, qui semble la copie de celui qui est distribué aux pilotes américains, est soigneusement rempli par les Forces publiques avec l'aide des témoins. Le dernier numéro du «Notiziario UFO» dont le directeur est toujours notre excellent ami Roberto PINOTTI, y consacre un article et ce questionnaire y est reproduit. Il semble assez complet dans ses questions. On dirait que le but recherché soit d'avoir le plus possible de renseignements sur les prestations techniques et les caractéristiques du vol, en créant une véritable statistique sur les constances des variations de leurs couleurs, peut-être, pour pouvoir percer le mystère sur leur force de propulsion.

Mais, sans contexte, la plus spectaculaire aventure est arrivée le 6 décembre dernier.

On a pu la connaître le samedi 16, grâce à la TV au cours du spectacle hebdomadaire «PORTOBELLO» de Enzo TORTORA.

Ce soir là, un jeune vigile nocturne patrouille avec sa voiture autour de TORRIGLIA (Gênes). Son attention est attirée par quatre lumières dans le jardin d'une villa qu'il sait provisoirement inhabitée et qu'il doit surveiller dans sa ronde.

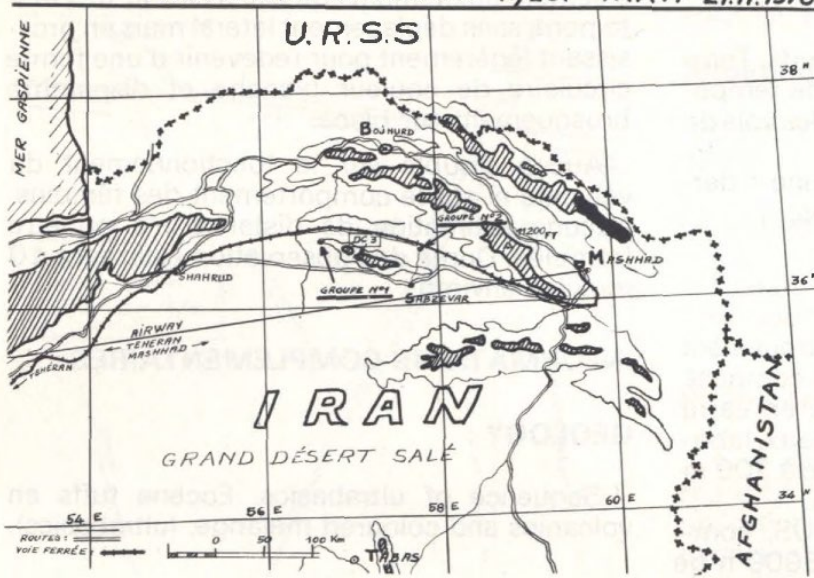
Pensant à un mauvais coup, il appelle le poste de garde. Presque aussitôt, tout l'appareillage électrique de la voiture tombe en panne, radio comprise. Un peu surpris, il décide néanmoins d'aller voir de plus près. Il prend la lampe électrique, qui fonctionne, et dégage son arme d'ordonnance. Il trouve le portail ouvert et il voit les lumières se diriger vers la partie opposée et disparaître derrière la villa. Il décide de courrir dans la direction inverse pour les prendre de surprise et il se planque derrière l'angle de la maison. Ne voyant plus rien, il prend la décision d'avancer, mais il a à peine tourné le coin, qu'il reçoit un coup dans le dos. Pas très fort, mais assez marqué. Il se retourne rapidement et il voit une longue masse sombre, d'apparence humaine juste derrière lui. Machinalement il allume la lampe et la soulève pour voir où cette étrange chose finissait. Il voit alors un visage monstrueux, verdâtre, avec des étranges protubérances. A ce point il ne se rappelle plus rien. Sa mémoire a une inexplicable défaillance. Il ne se rappelle plus rien, sauf d'avoir entrevu une lumière s'élever dans le noir de la nuit avec un fort sifflement.

Le présentateur demande au lieutenant qui accompagne le vigile à la transmission, dans quelles conditions ce dernier fut retrouvé.

Il fut retrouvé une demi-heure plus tard, allongé dans un pré non loin de la villa, à moitié inconscient, serrant dans ses mains crispées, la torche électrique et son pistolet.

Ils retournèrent à la villa. Le portail et la porte furent retrouvés fermés ; rien ne manquait à l'intérieur. Détail troublant ! un message fut tout de même reçu. Il disait : il est très haut ! Il est monstrueux ! - Et ce mot fut répété, au cours de la présentation, plusieurs fois par le jeune militaire qui semblait être parfaitement rétabli de son bien étrange aventure mais qui ne voudrait plus la revivre pour tout l'or du monde.

PHÉNOMÈNE LUMINEUX N/EST IRAN 21.11.1978



# IRAN

## Compte - rendu d'observation

de M. Robert BRAND

(voir couverture, première page)

Je suis abonné à LDLN, je ne suis pas enquêteur mais je me permets de vous adresser le compte rendu d'observation d'un phénomène lumineux observé dans le Nord/Est de l'IRAN, le mardi 21 Novembre 1978.

J'ai 46 ans, je suis navigateur aérien et vole pour une compagnie de recherche géophysique. A la date de l'observation, j'étais navigateur dans un équipage d'hélicoptère Puma effectuant des relevés aéromagnétiques et spectrographiques en haute montagne. Je m'intéresse au phénomène O.V.N.I. depuis 1950, mais malheureusement malgré près de 8000 heures de vol (dont 800 de nuit), je n'ai jamais eu la chance de faire une observation en vol, pas plus qu'au sol d'ailleurs. Pour le cas présent je ne rapporte que les témoignages de mes collègues de mission, les circonstances ne m'ayant pas permis d'observer le phénomène qui se déroulait près de moi, j'étais dans une caravane à préparer les vols du lendemain ; et pourtant chaque soir j'effectuais des observations avec appareil photo et caméra de 19 h 30 à 21 h 30 environ, ce qui confirme l'idée répandue que les OVNI n'apparaissent que rarement à ceux qui s'y intéressent.

Le seul fait intéressant de cette observation réside peut être dans la particularité que le phénomène a été observé par deux groupes de témoins distant de 90 kilomètres.

●●●

*A ma connaissance, c'est la première fois que deux policiers, en uniforme, se montrent à la télévision italienne pour y raconter une «histoire de soucoupes volantes».*

### OBSERVATION :

Le mardi 21 novembre 1978 de 18.05 à 18.15 locale. (+ 2.30 avec heure de Paris).

### LIEU :

Région située dans le N/E de l'IRAN. A la verticale d'un camp de recherches géophysiques (aéroportée) installé près du village de MIRADJ, coordonnées géographiques : 36° 39' 30" Nord 056° 38' 50" Est. A 500 kilomètres dans le ZV 077 de TEHERAN, 270 kilomètres dans le ZV 280 de MASHHAD. Plateau au sud de la chaîne montagneuse longeant la frontière Soviétique. Zone à densité de population relativement faible. Quelques cultures diverses : céréales, melons, à l'époque de l'observation : récolte du coton. Elevage de moutons et chèvres. Faune sauvage : gazelles et mouflons. Flore : maigre végétation genre épineux en dehors des zones cultivées. Lit des rivières à sec. De nombreuses lignes de «qanâts» millénaires de 10 à 20 km de long ; le qanât est un genre de rigole souterraine longue de 100 km parfois, creusée à 10, 20 mètres de profondeur, parfois plus, qui fait en quelque sorte office de drain pour aspirer l'humidité profonde du sol et fournir l'eau.

Ces «qanâts» se signalent à la surface du sol par un alignement de «taupinières» géantes qui correspondent à des puits d'aération et d'accès creusés à des distances de 20 à 30 m.

## METEO :

Ciel clair. Vent au sol : 020/05 nœuds. Température : + 1° C. Aucune inversion de température n'avait été observée au cours des vols de la journée.

Coucher de soleil : 16.31 locale. Lune : dernier quartier, lever vers 22.00 heures.

## GRUPE DE TEMOINS N° 1 :

Composé de cinq témoins qui se trouvaient à l'intérieur du camp. Ce camp était composé de 10 caravanes (Trailer) disposées en carré et utilisées pour le logement, les bureaux, laboratoire et cuisine. L'héliport était situé à 200 m plus au sud avec l'hélicoptère PUMA.

Mr. KLIX Eberhard, 32 ans, pilote US, commandant de bord sur PUMA (+ de 5000 h de vol).

Mr. SIPEK Phil, 40 ans, pilote anglais, commandant de bord sur PUMA (+ de 8000 h de vol).

Mr. WEIZ Peter, 32 ans, ingénieur mécanicien Autrichien.

Mr. NIEMAN Jaroslave, 28 ans, ingénieur mécanicien Suédois.

Mr. KHADEMI Javah, 30 ans, géophysicien Iranien.

Voir les compte-rendus ci-joints de Mrs. KLIX et KHADEMI. Je vous transmets les textes originaux en anglais pour éviter une possible erreur d'interprétation de ma part.

## GRUPE DE TEMOINS N° 2 :

Composé de trois personnes qui rentraient vers le camp à bord d'une Jeep (wagoneer). Ils se trouvaient à 90 kilomètres dans le ZV 100 du groupe N° 1. le véhicule roulait sur une piste longeant la voie ferrée reliant Téhéran à Mashhad.

MR. ROUSSEL Jean-Pierre 46 ans, mécanicien Français, responsable logistique du camp. (Conduisait le véhicule).

Mr. NOEL Christian, 30 ans, technicien opérateur en vol, Français, (près de 8000 h de vol).

Mr. PAZHKHESHI Naser, 45 ans, observateur Iranien, détaché par l'Office National Géographique Iranien.

Peu après 18.00 heures, alors qu'il roulait sur une piste orientée au 280, le groupe N° 2 a vu apparaître à 5° environ au dessus de l'horizon, dans la direction ouest une boule lumineuse, d'une grosseur apparente, légèrement inférieure à celle de la lune, de couleur jaune lumineux, au contour net, qui progressivement prit la forme d'une montgolfière moderne, il

a semblé aux témoins qu'elle s'élevait très lentement, sans déplacement latéral mais en grossissant légèrement pour redevenir d'une forme circulaire de couleur blanche et disparaître brusquement sur place.

Aucun trouble sur le fonctionnement du véhicule ni sur le comportement des témoins. Aucune estimation de distance n'a pu être formulée. Durée de l'observation estimée à 10 minutes environ.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

### GEOLOGY :

Sequence of ultrabasics. Eocene tuffs and volcanics and coloured melange, (ultrabasics).

### ENVIRONNEMENT :

Pas de ligne électrique proche. Pas de pipeline ou gazoduc à moins de 50 kilomètres. La ligne de chemin de fer reliant Téhéran à Mashhad passe à 12 kilomètres au nord du camp.

Aucun trouble sur les animaux domestiques du village.

Le site est dans une zone où les séismes sont relativement fréquents. Le dernier tremblement de terre de Tabbas en septembre a été nettement ressenti dans ce secteur.

Il semble que les villageois aient déjà observé des phénomènes identiques plusieurs fois dans le passé.

Pas de trouble sur le groupe électrogène fournissant le 220 volts 50 périodes.

Les appareils de mesures (relativement sophistiqués) chargés d'enregistrer les éventuels orages magnétiques n'ont indiqués aucune perturbation.

La ligne de vol utilisée en début et fin de journée pour le calibrage de l'équipement de relevés spectrographique et aéromagnétique, coupait la trajectoire apparente de la boule lumineuse ; malgré cela les jours suivants, aucune anomalie relative au phénomène n'a été constatée au point d'intersection estimée.

A noter qu'à une trentaine de kilomètres dans le ZV 110 du camp, un DC3 Canadien s'est écrasé dans la montagne le 23 octobre 1977 (de jour).

## TRADUCTION DU COMPTE-RENDU REDIGE PAR M. KLIX

### Situation :

Camp C.G.C. à Mirajd, Iran, le 21 Novembre 1978.

### Conditions atmosphériques :

Il était un peu plus de 18.00. Le ciel était clair, étoilé mais sans lune. Le vent presque nul.

### Phénomène :

A ce moment là et à l'endroit cité, moi, Eberhard KLIX, pilote d'hélicoptère employé pour opération C.G.C., je me trouvais hors de ma caravane pour chercher mon manteau resté dans l'hélicoptère. Comme je revenais au camp, je vis derrière le camp (Nord) et derrière une petite montagne (à environ 500 m au Nord du camp) une grande lumière jaune ayant la forme d'un ballon ! Je vérifiais si ce ne pouvait être la lune mais il n'y avait pas de lune et la chose était beaucoup trop proche. Je courus immédiatement au camp pour faire sortir de la caravane les deux ingénieurs (Peter Weiz et Javoslave Nieman de même que l'autre pilote Phil SIPEK) afin qu'ils soient témoins de cette étrange observation. Comme nous le regardions, le ballon rouge ayant grandi, s'étendit et finalement se dissipa dans l'air au-dessus du camp. Une fois au-dessus du camp, il apparut tel un grand nuage de poussière circulaire, et lorsque qu'il fut relativement petit, il sembla alors émettre une lumière jaunâtre !

Le jour suivant quelqu'un demanda aux villageois du village situé de l'autre côté de la montagne ce qu'ils avaient observé. Il semble qu'ils l'aient aussi vu au Nord mais ils dirent qu'au départ, c'était un grand ballon rouge dont la lumière et la couleur diminuèrent d'intensité comme il s'étendait. Ils déclarèrent également que ce n'était pas la première fois qu'ils voyaient cela : ils l'avaient déjà observé environ 2 semaines auparavant.

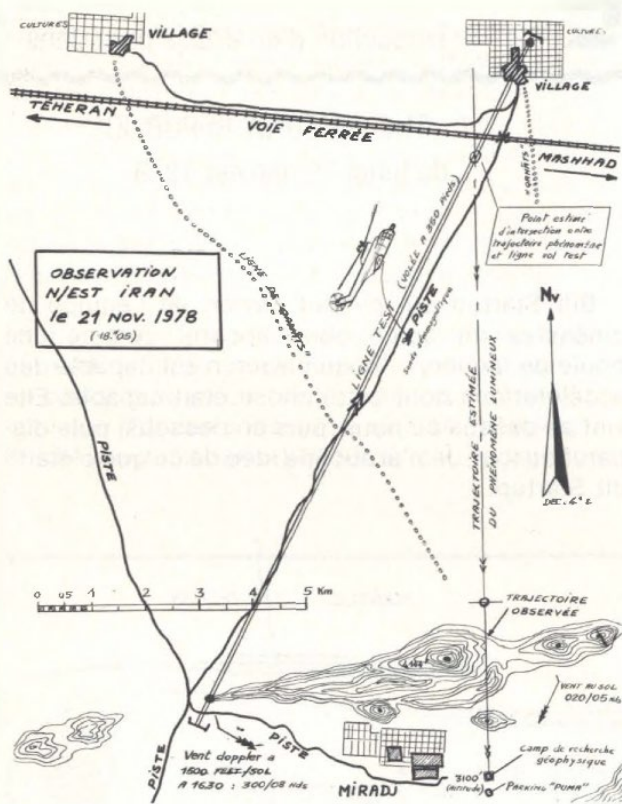
### CONCLUSION :

Qu'était-ce ? Un ovni ? Une explosion atomique ? Dans ce cas, où ? J'aimerais le revoir, mais sans la montagne devant.

KLIX

C'était comme la lune. Les villageois ont affirmé que c'était brillant et que c'était devenu rouge. Comme un nuage. Une explosion atomique dans le ciel.

KHADEMI



### CONCLUSION :

La situation de crise et les grèves paralysant les différents moyens d'information en Iran n'ont pas permis de savoir si le phénomène avait été observé ailleurs.

Aucune photo n'a pu être prise, les témoins y ayant pensé trop tard.

Personnellement je regrette amèrement que l'alerte n'ait pas été répercutée dans le camp au début de l'observation. Les jours suivants, jusqu'au départ de la mission, j'ai bien sûr augmenté la durée de mes périodes de veille sans résultat.

Aucun des témoins n'a réclamé l'anonymat.

Complément d'information concernant les vents :

A 16.30 : dans le secteur du camp les vents doppler notés en vol étaient les suivants : au sol : 010/05 nœuds.  
à 1500 PIEDS/sol : 310/08  
à 3000 PIEDS/sol : 290/10  
à 4500 PIEDS/sol : 295/12

# MELBOURNE

## AUSTRALIE

par Michel MERY

Traduction d'un article paru dans :

"THE ARIZONA REPUBLIC"

du lundi 1<sup>er</sup> janvier 1979

### UNE STATION DE TV AUSTRALIENNE A PRETENDU DIMANCHE DERNIER POSSEDER LE PREMIER FILM D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE, FILME AU DESSUS DE LA NOUVELLE ZELANDE.

Un présentateur de la station TV de Melbourne, canal 10, prétend que le film réclamé par la BBC et la CBS, à prix d'or, a été tourné samedi dernier par une équipe de cinéastes Néo-Zélandais, en avion. La CBS montrerait le film aujourd'hui, au cours des actualités de nuit....

Le présentateur Georges Wilson, dit : "un objet de forme ovoïde, ceinturé de trois bandes, y est clairement vu. A un moment donné l'équipe des cinéastes a vu 25 de ces objets."

Le film montre également des bulles de lumières distantes, le long de l'appareil transportant l'équipe.

Ce film a été tourné sous la direction d'un reporter de la station, Quentin Fogarty, dit Wilson, qui enquêtait à propos du rapport d'un pilote de ligne Néo-Zélandais.

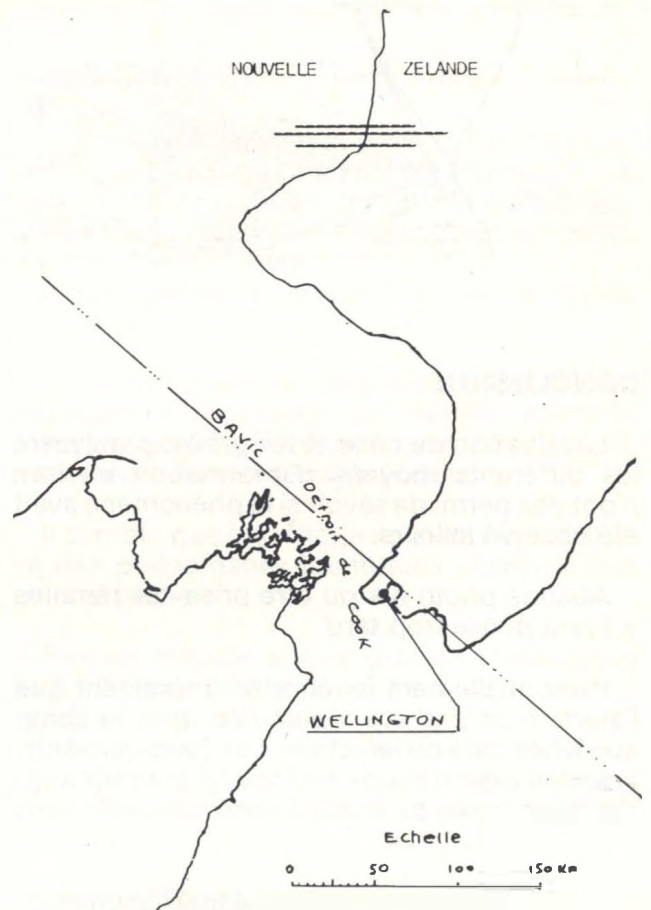
Le pilote avait dit avoir vu d'étranges objets dans le ciel, le 21 décembre, alors qu'il survolait le détroit de Cook, un bras de mer séparant les deux îles de la Nouvelle-Zélande.

"Fogarty m'avoua que ce fut le plus merveilleux spectacle qu'il lui ait été donné dans sa vie. Il a vu des objets partout autour de lui. Il les décrit comme des bulles de lumière qui entouraient et suivaient l'avion " dit Wilson.

Georges Wilson dit aussi que l'aéroport de Wellington a confirmé que des objets autres que des avions étaient apparus sur les écrans radar au moment où la séquence de 7 minutes avait été tournée, samedi.

Le contrôleur du trafic aérien de Wellington, Geoff Causer, rapporte que des échos erratiques sont apparus sur ses écrans pendant plus de trois heures et demie, dimanche matin : "Ils (les échos radar) définissaient quelque chose qui volait. Ils définissaient quelque chose qui n'était pas des avions, et c'est à peu près la seule chose que je peux moi-même définir" dit-il.

Bill Startup qui pilotait l'avion de l'équipe de cinéastes dit qu'un objet apparut comme une boule de lumière : "Aucun avion n'est capable des accélérations dont cette chose était capable. Elle vint au-dessus de nous, puis en dessous, puis disparut au loin. Je n'ai aucune idée de ce que c'était" dit Startup.



En octobre dernier, Frédéric Valentich disparut alors qu'il pilotait un avion monomoteur entre l'Australie et la Tasmanie (LDLN de janvier 1979) Il dit quelques secondes avant de disparaître qu'il était pourchassé par un énorme objet luisant d'un gris métallique. Le contrôle aérien de Melbourne aurait entendu ensuite un long bruit métallique à la radio, puis le silence. Aucune trace de l'avion ni du jeune pilote n'a été retrouvé.

NDLR.

Nous avons jugé opportun d'illustrer cette information par une carte des lieux où nous avons fait figurer la situation remarquable de BAVIC. (1) Se reporter également aux très intéressants articles de Jean Sider publiés dans les n° de décembre et janvier dernier qui montrent qu'en 1909 déjà les OVNI fréquentaient la Nouvelle-Zélande à une époque où ce concept n'existait pas et ne pouvait pas influencer les témoins à propos de leurs observations pas plus que celui de soucoupe volante.

S'il ne s'agit pas d'un canular comme il en circule tant, et on le saura probablement un jour, ce film apporte la preuve de l'existence d'un phénomène que d'aucun s'ingénie à nier. Dommage que ces chasseurs aériens d'OVNI qui ont engagé des

frais importants pour une expédition, à laquelle apparemment ils croyaient, et dont ils attendaient des résultats, n'aient pas eu l'idée de munir un de leurs appareils d'un réseau spectrographique. Outre la preuve matérielle qu'ils ont apporté sur l'existence de phénomènes, ils auraient fourni aussi un document exploitable, de haute valeur scientifique, qui aurait pu fournir des informations sur la nature même du phénomène, toujours inconnue.

F. Lagarde

(1) coordonnées Vallée dans "les phénomènes insolites de l'espace" édit "La Table Ronde" (1966).



**Enquêteurs :**

**René FAUDRIN et  
Philippe CRESPEY**

## Dans le LUBERON, Vaucluse

Déjà levée pour s'occuper de son chat, Madame D s'était légèrement assoupie quand une lueur attire son attention. Elle se lève, va à la porte-fenêtre et voit arriver du côté du Luberon (Sud) une boule lumineuse blanche très brillante qui éblouit, son diamètre est de 50 cm à bout de bras ; elle est entourée d'un halo irrégulier qui dégage une forte lueur et se déplace vers le nord à environ 5 km/h en suivant une trajectoire parfaitement rectiligne et horizontale.

Le témoin ouvre la porte (la pendule est au-dessus, elle marque 7 h 07 à la fin de l'observation) afin d'écouter un bruit éventuel venant de l'objet ; referme vu le temps frais et continue son observation.

Dans le petit vallon, l'engin évolue semblait-il à hauteur du toit des maisons ; il fait nuit ; il est donc difficile de dire si l'objet est loin dans le ciel ou à environ une cinquantaine de mètres comme le déclare cette dame. Dans la partie arrière il semble y avoir une sorte d'hélice, et le bord est irisé comme une bulle de savon. Le phénomène disparaît lentement du champ de vision. L'observation a duré à peu près 40 secondes.

Madame D. est allée faire une déclaration à la gendarmerie le 30 décembre 1977, donc bien avant la publication des articles mentionnant différents phénomènes s'étant déroulés dans la région à cette époque là — articles publiés dans le Provençal.

Elle s'intéresse aux phénomènes mystérieux et lit certains articles concernant les OVNI ; ceci seulement dans la presse quotidienne.

Elle nous apprend que Monsieur Aimé Ferraud — quartier les Goges — GORDES — a vu le phénomène vers 7 h 15 en allant travailler à CABRIERES.

**"LE PROVENÇAL" du 7 janvier 1978.**

"Comme si la Lune se promenait dans le vallon de Gordes". Plusieurs phénomènes OVNI ont été observés ces jours derniers et c'est un témoignage de plus que nous venons à ce dossier qui est loin d'être clos. Ce témoignage que nous devons à Mme D., institutrice en retraite demeurant à Gordes, et qui a d'ailleurs consciencieusement fait son devoir en déclarant ses observations à la gendarmerie.

Voici ce que nous a dit Mme D. :  
"Le 28 Décembre, je sommeillais dans ma chambre, les volets ouverts. Soudain, j'ai été réveillée par une forte lueur. Il était très exactement 7 h. 07, j'ai regardé mon réveil. Je suis sortie sur ma terrasse et j'ai vu une boule ronde très brillante, de 50 cm de diamètre environ qui se déplaçait très lentement à une trentaine de mètres de moi. C'est comme si la Lune se promenait dans le vallon de Gordes".

Et Mme D. tient à préciser : "J'ai été fort impressionnée car je m'intéresse aux phénomènes OVNI. Bien entendu, cela ne signifie pas que je crois aux soucoupes volantes ou aux petits bonhommes verts qui sont sensés les habiter. Mais il y a quelque chose et quelque chose qui nous échappe...". Voici ce que nous a fort aimablement déclaré Mme D."

## LES LIEUX

Gordes est un petit village de 1500 habitants, perché sur une colline à 280 mètres. Pour le rejoindre, il faut prendre en venant d'Avignon la N 100 par l'Isle sur Sorgues jusqu'à Coustellet, puis la D 2 à gauche et monter jusqu'à Gordes par les Imberts. Gordes est étalé en acropole et étage ses demeures sur le flanc de la colline au sommet de laquelle domine un château reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle. De Gordes on domine tout le massif du Luberon dont le sommet culmine à 1125 mètres, au Sud. Au Nord, s'étend le Plateau de Vaucluse, à l'Est c'est la plaine d'Apt et Roussillon et ses carrières d'ocres.

## ENQUETE,

Réalisée le Lundi 9 Janvier 1978. Par Philippe Crespy et René Faudrin. Nous nous sommes rendus d'abord à la gendarmerie puis chez le témoin.

### 1) LA GENDARMERIE :

Arrivés à Gordes, nous prenons contact dès le début avec la gendarmerie. Afin d'obtenir l'adresse du témoin, et de tater un peu le poul des gendarmes sur cette affaire. Nous sommes reçus par le chef de la brigade sans aucun problème et, à notre question, il nous répond franchement.

Que : "Les fenêtres de la brigade étant tournées dans la même direction que celles du témoin, sur le vallon de Gordes, s'il y avait eu un phénomène insolite à observer nous l'aurions vu"... De là à conclure que le témoin (que nous ne connaissons encore pas) avait eu une vision... Bref, passons.

Ceci-dit, il nous informe qu'un ballon-sonde, les restes d'un ballon, ont été récupérés : le triangle par sa brigade, et la boîte de mesures par la brigade de gendarmerie des Beaumettes, récemment. Et que ce pouvait très bien être ce ballon... L'espoir d'un O.V.N.I. s'amincit. Le climat est au marasme. Enfin, je lui demande s'il a ouvert une procédure (entendons une enquête) ; il me répond par la négative. Il a seulement pris la déclaration du témoin. Puis, j'entends dans la salle à côté un gendarme émettre la supposition que cela aurait pu bien être le décollage d'un avion, je saute donc sur cette hypothèse à pieds joints, et je demande incidemment au chef s'il y a un terrain d'aviation à proximité, tout en sachant pertinemment qu'il n'y en a pas. Il me confirme.

Alors j'é mets assez haut, pour que tous m'entendent, qu'il ne pouvait s'agir d'un avion au décollage (et il faudrait imaginer un avion à réacteur pour expliquer la présence d'une forte lueur.). Mais le chef me répond qu'il peut s'agir d'un avion à basse altitude... (Outre que cela est interdit au-dessus des agglomérations, ce serait dans ce cas un suicide étant donné la configuration du terrain.). Enfin, l'on se rend bien compte que jamais pour ces gendarmes il n'a été question d'O.V.N.I.. Et cela vous donne une de ces envies de poursuivre l'enquête..., qui confine à tout laisser tomber. Bref, nous obtenons l'adresse du témoin, qui habite à deux pas plus haut de la gendarmerie ; nous laissons notre carte et nous obtenons d'être avertis lors d'autres affaires d'O.V.N.I. même fausses à leurs yeux ; c'est toujours un jalon de posé, afin de nous faire connaître, de posséder d'éventuels correspondants dans cette région, et d'être avertis.

### 2) LE TEMOIN :

Mme D., est institutrice en retraite, d'une soixantaine d'années . Elle est mariée. Et habite deux maisons plus haut que la gendarmerie, dans la même rue, du même côté. Et sa loggia et sa terrasse donnent sur le vallon de Gordes de même que les terrasses de la brigade de gendarmerie. Elle nous accueille très facilement et très simplement.

### 3) L'OBSERVATION :

Mme D., le Mercredi 28 Décembre 1977, fut réveillée de bonne heure par son chat qui voulait sortir. Elle se leva donc et lui ouvrit la porte de la terrasse. Puis, comme il était encore tôt pour faire quoi que ce soit, elle

s'étendit et s'assoupit sur le divan du salon, face à la terrasse. C'est alors qu'un peu plus tard une forte lueur la força à ouvrir les yeux. Et elle vit une boule ronde brillant fortement, apparaître au coin gauche de sa terrasse et se déplacer très lentement sensiblement en direction Nord. Intriguée, elle se leva et s'approcha de la porte-fenêtre donnant sur la terrasse, et elle vit mieux le phénomène qu'elle estime à une quarantaine de mètres d'elle, à hauteur des yeux juste au-dessus du vallon. Pour mieux entendre si le phénomène émettait un bruit quelconque, elle ouvrit la porte mais ne perçut qu'un faible "frolement" peut-être dû à un petit courant d'air. Comme il faisait frisquet, elle referma sa porte et continua d'observer le phénomène elle l'évalue à environ 50 cm de diamètre environ. La nuit était noire, et la lumière était si forte qu'elle ne voyait rien d'autre, et pas du tout le décors. Puis l'objet disparut au coin droit de sa terrasse, et comme elle était en chemise de nuit et qu'il faisait froid elle ne sortit pas sur la terrasse pour le suivre des yeux. Elle le regrette maintenant. Le tout fut rapide, environ quarante secondes durant lesquelles elle essaya de ne rien perdre du phénomène. Ce qui nous laisse penser, considérant la durée d'observation et l'angle de vision, que l'objet se déplaçait "assez" rapidement, plus que ne l'estime Mme D.

#### 4) REACTION DU TEMOIN ET DIVERSES CONSIDERATIONS :

Tout d'abord, comme elle nous le dit, elle a gardé toutes ses habitudes prises dans l'enseignement, d'être, notamment, stricte sur l'heure ; elle affirme nous donner une heure exacte : 7 heures 07, car sa montre et sa pendule murale sont tenues à l'heure, et elle eut le réflexe de regarder sa pendule au-dessus de la porte-fenêtre donnant sur la terrasse. Ensuite, deux jours après, le Jeudi 30, elle s'est rendue à la gendarmerie déclarer son observation. Avant que ne paraisse toute la série d'articles dans le Provençal, du 2 au 8 Janvier. Alors que les gendarmes, et j'allais l'oublier, nous ont fait entendre auparavant qu'il suffisait que l'on parle une fois d'O.V.N.I. dans la presse pour que se montrent de nombreux témoins. C'est très souvent vrai, et j'ai abondé dans ce sens ; mais ce n'est donc pas le cas ici. Enfin, Mme D. essaya, en faisant ses courses, de savoir si d'autres avaient observé quelque chose. Et elle apprit (et à nous ensuite) que M. Aimé Ferraud qui fut naguère son élève avait vu une forte lumière le même jour, à 07 heures 15 environ, alors qu'il se rendait à son travail à Cabrière d'Avignon en passant par les

Imberts puis le quartier des Savournins. Puis elle apprit qu'un couple, M. et Mme Abel Rivarel, revenant de Murs, avait observé un autre phénomène insolite à quelques temps de là, le 1<sup>er</sup> Janvier. Par la suite, nous apprîmes que le neveu du potier de Gordes, M. Jean Payen, avait observé "une splendide Lune" le Jeudi 6 Janvier. Alors même que cela était impossible considérant que le dernier quartier de la Lune était le 2 Janvier et la nouvelle lune le 9 Janvier.

Lorsque nous prîmes contact avec la brigade de Gendarmerie des Beaumettes, nous avons appris que le ballon-sonde récupéré en partie par les gendarmes de Gordes pour le triangle, et en partie par les gendarmes des Beaumettes pour le boîtier de mesures, remontait à une date plus ancienne, (au début de Décembre) que l'observation de Mme D. le 28 décembre.

#### CONCLUSION PERSONNELLE!

J'aime me baser sur l'intuition et la réalité des faits. Mme D. est sincère et digne de foi. Je suis certain qu'elle a bien vu quelque chose qui nous est inconnu.

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Vendredi 13 Janvier nous sommes retournés chez Mme D. A nos questions elle répondit que la lumière était de couleur dorée et qu'il s'agissait plus d'une boule bien définie. Elle n'eut aucun mal aux yeux les jours qui suivirent, malgré la forte lumière qui était si intense qu'elle ne permettait pas de distinguer l'autre côté du vallon.

#### TROIS NOUVEAUX OUVRAGES SELECTIONNES :

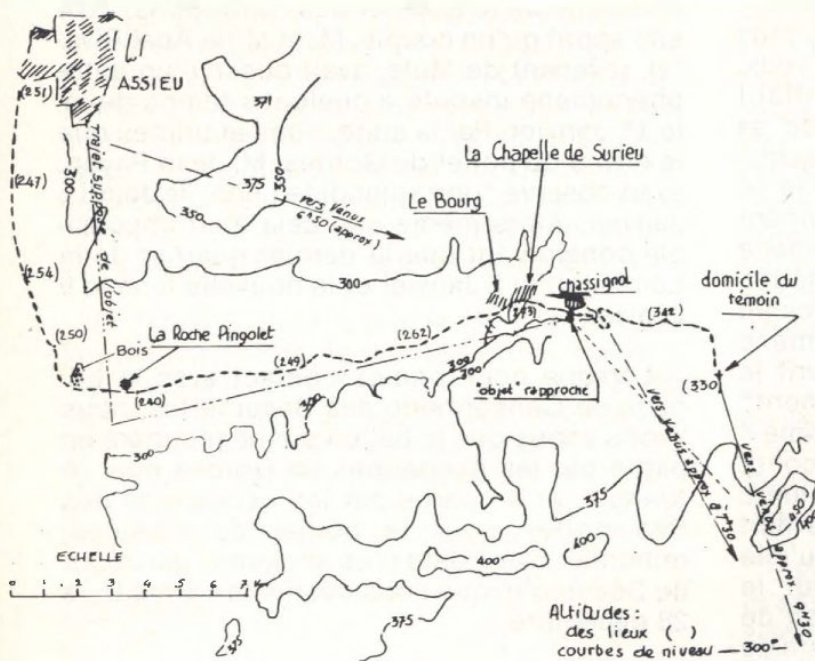
1/OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE par M. FIGUET ET J. L. RUCHON, ouvrage de 750 pages Franco : 105 F

2/OVNI, L'ARMEE PARLE par J.C. BOURRET Franco : 50 F

3/ AUX LIMITES DE LA REALITE, par J. VALLEE et A. HYNEK. Franco 57 F.

EN VENTE : LIBRAIRIE/SCHRACK (Service Spécial LDLN)

43400 LE CHAMBON - S/LIGNON



# le "hérisson volant" ...c'était Vénus

par Michel FIGUET  
(LDLN - AMY)

**DATE** 10/12/1978

**HEURES** de 06 h 05 à 09 h (environ).

**LIEUX :**

- 1) ASSIEU 38150 M.96/17, Carte d'état-major au 1/25000 VIENNE 7—8  
Latitude : 45° 24' 30" Nord  
Longitude : 4° 52' Est.
- 2) C.V. orienté nord-sud entre ASSIEU et la D.134.
- 3) D.134 du lieu-dit "Guillenin" jusqu'à Saint-Romain-de-Surieu 38
- 4) D.134 de Saint-Romain-de-Surieu jusqu'au Bourg de la CHAPELLE-DE-SURIEU.
- 5) D.134, de la CHAPELLE-DE-SURIEU (Bourg) jusqu'au lieu-dit "Le Viroz Blanc" (domicile du témoin A)
- 6) Point Z sur la D.134 à 300 m à l'Est du Bourg de la CHAPELLE-DE-SURIEU ("Rencontre rapprochée subjective" du témoin A).
- 7) Ferme X au lieu-dit "Au Gouray" 45° 23' 45" N-4° 55' 30" E.
- 8) D.134, du point Z jusqu'au domicile du témoin A au lieu-dit "Le Viroz Blanc".
- 9) domicile du témoin 1 au lieu-dit "Le Viroz Blanc".
- 10) Chemin vicinal du Bourg de LA CHAPELLE-DE-SURIEU jusqu'au lieu dit "Pré Cocard".
- 11) Domicile du témoin 2 au lieu-dit "Pré Cocard".

**TEMOINS**

- 1) M. MABILLON Marc, 45 ans, agriculteur, gardien de nuit aux établissements Rhône-Poulenc (Témoin 1)
- 2) M. REGUILLON Louis, 42 Ans, agriculteur, gardien de nuit aux établissements Rhône-Poulenc (Témoin 2).
- 3) Mme REGUILLON et ses deux enfants (Témoin 3).

- 4) Mme MABILLON et ses enfants Gilles, Odile, Marie-Noëlle, Christine. (Témoin 4);
- 5) Mme X... propriétaire de la ferme X au lieu-dit "Au Gouray".
- 6) Les gendarmes G... et L... de la brigade de gendarmerie de ROUSILLON.
- 7) M. MEDALLIN, correspondant du "Progrès" "Le Dauphiné de ROUSILLON.

**DEROULEMENT :** (faits cités par la presse).

Le dimanche 10 décembre, le car dépose à Auberives-sur-Varèze deux gardiens de nuit de la société Rhône-Poulenc, M.REGUILLON et MABIL-LON.

M. REGUILLON prend le volant de son automobile R.16 et emmène avec lui un passager, M.MABILLON son camarade de travail.

Arrivés au village d'ASSIEU (1), MM. REGUILLON et MABILLON observent au-dessus du clocher du village une lumière ronde de couleur jaune mais non éblouissante.

Ce point lumineux est fixe.

Les deux témoins repartent intrigués et voient cet objet qui semble les suivre sur leur gauche en trajectoire horizontale à hauteur des collines en direction du "Bois Canard" (370 m).

Cet objet se trouve sur la gauche des témoins pendant 1400 m puis sur leur droite à partir de l'endroit où la route bifurque à gauche et s'oriente d'Ouest en Est (D.134).

Le site de cette boule lumineuse est de 20° environ.

Elle se trouve au-dessus des bois d'Arche de Surieu et Grand Bois.

Les témoins continuent leur route complètement affolés car ils pensent être suivis par un O.V.N.I. (depuis l'instant où M.MABILLON a signalé à M. REGUILLON "Oh ! regarde ce truc lumineux qui nous suit sur la gauche à 300 m de nous").

Arrivés au Bourg de LA CHAPELLE-DE-SURIEU, les deux témoins s'arrêtent et peuvent observer le phénomène qu'ils situent à environ 400 m d'eux en direction du sud-est. Le phénomène lumineux est en station dans un site de 45° au-dessus des collines (subjectif).

Au bout de dix minutes d'observation les témoins se quittent.

M. REGUILLON, au volant de son automobile, prend la direction de son domicile situé à 3000 m au nord est du Bourg de LA CHAPELLE-DE-SURIEU au lieu-dit "Pré Cocard". Arrivé à son domicile, il réveille sa femme et ses deux enfants qui observent à leur tour le gros point lumineux en direction de BEAUREPAIRE.

Le phénomène est de couleur jaune-orange, il se déplacera légèrement de gauche à droite en s'élevant lentement pendant toute la durée de l'observation (dix minutes environ).

A 06 h 45, M. REGUILLON se couche laissant là le phénomène.

**Pendant ce temps :** M. MABILLON, que son camarade a laissé à son sort, prend la route de son domicile en empruntant la D.134 en direction de BELLEGARDE POUSSIEU.

Arrivé au lieu-dit "Chassignol" à 300 m du Bourg de la CHAPELLE-DE-SURIEU, M. MABILLON voit le phénomène sur sa droite derrière la cime des peupliers qui longent un bras de la rivière "La Sanne".

M. MABILLON compare cet objet à un "hérisson lumineux" muni de pattes et de cornes (voir les conclusions de l'enquête).

Ce phénomène sera ramené à 10 m par le témoin (articles de presse, F.R.3 actualités régionales du lundi 11 décembre et P.V. de gendarmerie).

Nous verrons en réalité dans l'enquête sur le terrain que les peupliers sont situés à 100 m de la route (Point Z sur la carte d'état-major).

Cet O.V.N.I. mesure 4 à 5 m de large sur 2 m de haut, il est de forme ovale et de couleur jaune (voir dessin du témoin).

A ce moment le moteur du cyclomoteur "Monomatic" du témoin s'étouffe et l'intensité de l'éclairage de son phare avant diminue.

M. MABILLON pris de panique se jette dans un fossé (presse).

Au bout de quelques instants, le témoin ayant repris courage, reprend sa route toujours suivi par l'O.V.N.I. qui avance sur sa droite mais à plus grande distance.

Arrivé à son domicile, M. MABILLON réveille sa femme et ses cinq enfants. Tous les sept ils observent le phénomène lumineux en direction du sud-sud-est au-dessus de leur ferme située à 100 m au sud de leur villa.



M. MABILLON téléphone alors pour signaler son aventure et la présence de l'O.V.N.I. Il est 06 h 40. A 07 h 15, les gendarmes G. et L. arrivent sur les lieux accompagnés de M. MEDALLIN qu'ils ont prévenu.

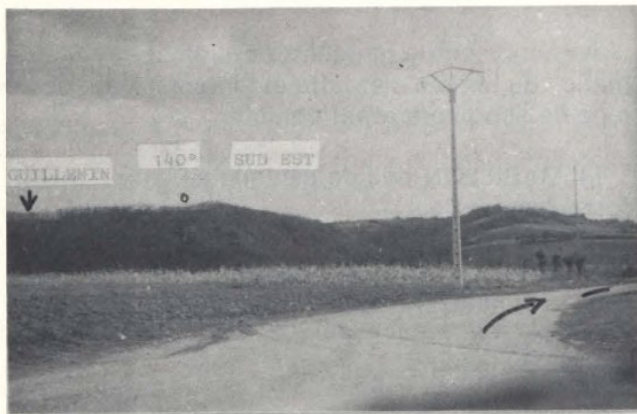
Les gendarmes et le journaliste peuvent prendre des photos du phénomène lumineux qui a légèrement monté dans le ciel en direction du sud et de gauche à droite.

L'O.V.N.I. disparaîtra vers 09 h 20.

## L'ENQUETE

Elle sera réalisée le 12 décembre par M. Michel FIGUET (L.D.L.N.- A.A.M.T.) et M. Luc VINCENT (A.A.M.T.), un complément d'enquête sera effectué le 17 décembre.

Après une visite à la brigade de gendarmerie de ROUSILLON où les enquêteurs prennent connaissance du P.V. et après avoir rencontré M. COLLOMB, journaliste au D.L., ils se rendront sur les lieux puis au domicile du témoin principal qui,



absent, se trouve au restaurant en compagnie de deux journalistes de "SPECIAL DERNIERE" venus spécialement de Paris.

Mme MABILLON se prête aimablement aux questions des enquêteurs et déclare que vers 06 h 30, réveillée par son mari, elle observera en compagnie de quatre de ses cinq enfants, un point lumineux situé en direction du sud-est au-dessus de leur ferme située à 100 m au sud de leur villa.

Ce gros point lumineux que son mari lui a montré comme étant un O.V.N.I. et qui sera pris en photo par les gendarmes et le correspondant du D.L. se déplacera lentement de gauche à droite en direction du sud—sud-est et disparaîtra à 09 h 20.

Mme MABILLON observera le même phénomène le lendemain matin

Christine MABILLON (10 ans) nous dira que le point lumineux était gros comme trois à quatre fois une étoile normale.

**CONCLUSION DES ENQUETEURS :** Il s'agit de la planète VENUS.

**AUDITION DE M. MABILLON :** M. MABILLON aura l'amabilité d'accompagner les enquêteurs jusqu'à ASSIEU et de refaire le parcours effectué le 10 décembre, d'abord en voiture avec son camarade, puis seul en cyclomoteur jusqu'à son domicile.

M. MABILLON déclare avoir observé la première fois une boule lumineuse fixe dans le ciel au-dessus de l'église d'ASSIEU (subjectif) lorsqu'ils seront à l'arrêt à l'ouest du village.

Lorsque les témoins reprennent la route en direction du sud, le phénomène (que M.MABILLON voit sous la forme d'une boule lumineuse jaune et que M.REGUILLON voit sous la forme d'un oval jaune) semble suivre horizontalement le parcours du véhicule sur la gauche à hauteur des collines situées à 2000 m de la route et non pas à 300 m ou 400 m comme signalé dans les différents rapports (en réalité le phénomène se trouvait à quelques quatre vingt millions de kilomètres).

Au moment où la route tourne et s'oriente d'ouest en est, les témoins voient le phénomène face à eux puis sur leur droite toujours en direction des collines boisées, ils sont effrayés car ils pensent être pris en chasse et ne comprennent pas que c'est le changement de route et la sinuosité de la D.134 qui provoquent le déplacement apparent de l'objet qui reste fixe à très grande distance.

Les témoins passent le village de Saint-Romain-de-Surieu toujours suivis par l'O.V.N.I. Arrivés au village du Bourg de la Chapelle-de-Surieu, MM. MABILLON et REGUILLON contemplant le phénomène qui est fixe dans le ciel en direction du sud-est (ce qui est normal car les témoins se sont arrêtés).

Au bout de dix minutes d'observation, M.REGUILLON laisse son camarade et regagne son domicile situé au lieu-dit Pré Cocard, en cours de route à 1000 m du village, il s'arrête pour prévenir la propriétaire de la ferme située à gauche au lieu-dit "Au Gouray". Mme X... se lève, voit le point lumineux en station au sud-est et s'exclame "Mais ce n'est pas un O.V.N.I., c'est l'étoile du Berger".

M. REGUILLON reprend alors sa route, lorsqu'il arrive à son domicile il réveille sa femme et deux enfants. Tous quatre, ils observent ce gros point lumineux fixe qu'ils situent en direction de BEAU-REPAIRE.

A 06 h 45, M. REGUILLON se couche laissant là le phénomène.

Lorsque le 17 décembre, nous apprendrons à Mme REGUILLON qu'il s'agit en réalité de VENUS et non d'un O.V.N.I., elle nous répondra "j'ai peur de ces trucs là" (en parlant des étoiles et des planètes)???

Pendant ce temps, M. MABILLON poursuit son chemin en cyclomoteur sur la D.134.

A 300 m du Bourg il aperçoit le "phénomène" sur sa droite à l'aplomb (subjectif) et à la cime d'une rangée de peupliers située à 100 m en contre-bas de la route (et non à dix mètres au-dessus de lui comme il est fait mention dans la presse et dans le P.V. de gendarmerie).

Cet objet en station a la forme d'un ballon de rugby, il mesure 3 à 4 m de long sur 2,50 m de hauteur (subjectif) et porte des "antennes" et des "patentes" (voir : CONCLUSIONS).

La lueur orange et verte qui l'auréole est parfaitement supportable ("Le Dauphiné-Libéré"). Lors de l'enquête sur le terrain : le témoin nous dira que la couleur de l'objet était gris-métallisé lumineux. M. MABILLON se retire dans un fourré, à ce moment un souffle de réacteur se fait entendre ("Le Dauphiné Libéré").

Lors de l'enquête : M. MABILLON précisera "J'entendais un très léger souffle, un pff...".

Nous précisons que le témoin venait de faire huit heures de nuit aux établissements Rhône Poulenc et que cette usine est bruyante (vapeur, air comprimé, etc) et qu'un assez fort vent du sud soufflait ce jour là. M. FINAND (agriculteur) se trouvait dehors ce jour là et vaquait à ses occupations, il n'a rien vu ni rien entendu mais nous fait remarquer que l'étoile du Berger était bien visible dans la direction indiquée par le témoin au-dessus du bois au lieu-dit "Farnas".

**EN REALITE :** M. MABILLON ne s'est pas caché dans un fourré mais a fait demi-tour et rejoint l'entrée ouest du Bourg pour tenter de réveiller le garagiste qui n'a pas répondu à ses appels (enregistrement du témoin le 22 décembre sur les lieux de l'observation).

Lorsque M.MABILLON estime le phénomène au-dessus de la rangée de peupliers, son cyclomoteur "Monomatic" ralentit et le moteur s'étouffe.

**EN REALITE :** Nous pensons que le témoin effrayé par ce qu'il considère comme étant un "O.V.N.I." depuis vingt minutes, effectue une fausse manœuvre en poussant sur la poignée des

gaz et en coupant ceux-ci. A cet endroit, la départementale 134 est en côte dans le sens ouest-est.

**A LA QUESTION :** "Votre éclairage a-t-il diminué d'intensité ?" M. MABILLON répond "OUI" puis se rétracte en nous expliquant qu'il venait d'allumer une lampe de poche pour remplacer son éclairage avant défectueux. Nous comprenons pourquoi il n'en a pas parlé à la gendarmerie lors de l'audition).

**A LA QUESTION :** "Votre éclairage arrière fonctionnait-il ?" le témoin répond "Oui mais je ne me suis pas retourné pour vérifier son bon fonctionnement".

A notre grande surprise nous constaterons à l'arrivée au domicile du témoin et en contrôlant l'état de son cyclomoteur que la lampe arrière et le cataphote font défaut.

M. MABILLON, qui a fait demi-tour, reprend sa route toujours poursuivi par "l'O.V.N.I." qui l'accompagne jusqu'à son domicile tantôt sur sa droite, tantôt derrière lui dans une boucle qui s'oriente au nord et de nouveau sur sa droite.

ARRIVÉ à son domicile, M. MABILLON réveille sa femme et quatre de ses enfants. Tous les six, ils peuvent observer ce point lumineux qui est fixe dans le ciel dans l'azimut de la ferme familiale (140°) dans un site de 40°.

Les gendarmes de ROUSSILLON et le journaliste du "Dauphiné-Libéré" arriveront sur les lieux à 07 h 15 et prendront des photos du phénomène qui se déplace légèrement de gauche à droite et disparaît vers 09 h 15. (Les photos prises par les gendarmes ont-été transmises à la direction de la gendarmerie nationale et celles du correspondant de presse au journal à Grenoble).

## CONCLUSIONS

Les témoins ont cru être poursuivis par un phénomène qu'ils n'ont pu identifier et qu'ils ont considéré comme étant un O.V.N.I.

O.V.N.I. qui n'était en l'occurrence que la planète Vénus qui se levait ce jour là à 04 h 05 (temps universel) avec un éclat qui deviendra maximum le 14 décembre.

Vénus sera visible dans un site de 20° au début de l'observation et de 45° au moment de sa disparition dans la clarté du jour.

Lever du Soleil à 07 h 34 (temps universel). Le phénomène est stationnaire lorsque les témoins s'arrêtent pour l'observer et semble suivre les témoins d'abord sur leur gauche et ensuite sur la droite suivant l'orientation de la route.

Aucun effet sur M. MABILLON lorsqu'il estimera le phénomène à 100 m de lui au dessus d'une rangée de peupliers (subjectif) si ce n'est la peur.

Aucun effet sur l'automobile R.16 de M. REGUILLON durant la "poursuite".

Mme X...(réveillée par M. REGUILLON vers 06 h 30) s'exclamera "Mais ce n'est pas un O.V.N.I... c'est Vénus, l'étoile du Berger !".

Tous les azimuts du "phénomène" indiqués par M. MABILLON lors de l'enquête sur les lieux sont bien ceux de Vénus aux heures indiquées.

Les différents sites au ras des côteaux sont bien ceux de Vénus.

Le phénomène lumineux indiqué par les témoins en direction du sud-est était le seul phénomène lumineux observable. Si un O.V.N.I. s'était trouvé dans cette direction pendant toute la durée de l'observation, les témoins auraient certainement remarqué la présence de Vénus (ce qu'ils n'ont pas fait).

La D.134 n'est pas la route habituelle de M. MABILLON qui emprunte d'habitude celle qui est située plus au nord. Le 10 décembre, M. MABILLON avait prêté son automobile à un camarade victime d'un vol.

Vénus n'était pas visible depuis plusieurs jours à cause de mauvaises conditions atmosphériques. Le lendemain, Mme MABILLON referra la même confusion.

Il ne serait pas étonnant que : persuadé d'être suivi par un O.V.N.I. depuis ASSIEU, M. MABILLON se soit auto-suggestionné peu de temps après avoir laissé son camarade de travail et qu'il ait imaginé un rapprochement considérable du phénomène ?

M. MABILLON est le seul témoin de la "Rencontre Rapprochée".

Lors de l'enquête sur les lieux de l'observation que la presse a appelé une "Rencontre Rapprochée du second type", M. MABILLON nous fera la déclaration suivante : "Les cornes et les pattes étaient plutôt des **rayons lumineux**".

Nous comprenons mal pourquoi M. REGUILLON a laissé seul son camarade devant ce qu'ils considéraient comme étant un O.V.N.I. leur donnant la chasse et devant le danger éventuel que représentait pour eux cette présence mystérieuse ?

Michel FIGUET (A.A.M.T.- L.D.L.N.)  
Luc Vincent (A.A.M.T.)

**AUTRES SOURCES :** P.V. de gendarmerie de la brigade de ROUSSILLON 38

"Le Dauphiné Libéré" "Le Progrès" du 11/12/1978.

"France Soir" du 12/12/1978 (enquête téléphonique de M. Charles GARREAU).

"Spécial Dernière" n° 511 du vendredi 15 au jeudi 21/12

"Ici PARIS Hebdo" n° 1746 p.13.

F.R. 3 actualités régionales du 11/12/1978.

Radio Luxembourg et Europe n° 1

## COMMENTAIRES

Très peu de temps après avoir reçu l'enquête de M. Figuet, nous avons reçu celle de M. Varrault, faite également sur place, et dont les conclusions étaient beaucoup plus nuancées.

La carte jointe au rapport de M. Varrault portant des indications qui ne figuraient pas sur son rapport, nous avons été conduit à lui demander des précisions et nous en avons profité pour lui poser quelques questions.

Il en est résulté une nouvelle mise au point dissipant quelques doutes et modifiant quelque peu les conclusions dans le sens de M. Figuet.

De Assieu à la Roche Pingolet (voir carte annexée dressée par nos soins) l'objet est vu à gauche des observateurs. Il était écrit qu'il était "à flanc de colline". Mais il a été reconnu que l'expression utilisée était une mauvaise interprétation du mot "sur" utilisé par le témoin M. Mabillon, et M. Varrault m'écrit qu'il faut le traduire par "au-dessus", ce qui modifie considérablement la position que l'on aurait pu attribuer à l'objet qui, dès lors, peut se situer au loin dans le ciel au lieu d'être très proche, les dites collines étant à proximité.

Nos protagonistes qui roulaient nord-sud tournent à la Roche Pingolet et roulent à présent ouest-est et c'est alors à droite qu'ils aperçoivent l'objet. Ils n'ont pas vu l'instant où il aurait traversé la route, un petit bois au tournant leur cachant le ciel.

Nous avons indiqué très approximativement la direction de Vénus sur la carte. De 6 h 00 à 9 h 30. Elle se situe au SE. L'objet, précise M. Varrault, a toujours été vu en direction du SE.

Les enquêteurs, et ceux qui épluchent les rapports, sont toujours situés à "l'extérieur" des expériences des témoins. Ils n'ont pas "vu" l'objet, et ne peuvent conclure qu'en recherchant les erreurs possibles.

Aucun des deux enquêteurs ne s'est présenté à 6 h 15 pour montrer Vénus aux deux témoins et leur demander si cela ressemblait à ce qu'ils avaient vu. Il faudra donc tenir compte de cette lacune.

On constate :

1° — Que la direction dans laquelle l'objet a été observé est celle de Vénus.

2° — Que les témoins ne font pas mention de cette planète qui très vraisemblablement devait être bien visible.

3° — Que Vénus disparaît avec la clarté du jour paraissant s'élever (n'ayant pas atteint son zénith). L'objet est décrit comme ayant le même comportement.

4° — Que l'objet paraît se déplacer avec eux et c'est aussi l'impression que donne les objets célestes lorsqu'on les observe en se déplaçant.

5° — Qu'il est arrivé fréquemment, et qu'il arrive encore, que des témoins peu familiarisés avec les objets célestes sont un jour surpris par un aspect inattendu qu'ils n'avaient pas encore remarqué, et ils ne trouvent pas de souvenirs dans leur mémoire pour leur donner un nom. Alors un concept commode et facile se présente à leur esprit : c'est un OVNI ! Et, à partir de ce moment, si rien d'autre ne vient les en dissuader, leur imagination va jouer, et ils vont doter l'objet "d'intentions" de "mouvements" tels ceux de les suivre ou de les surveiller.

Pour ces motifs nous concluons personnellement que c'est bien Vénus qui a été observée, tout en regrettant qu'on ne l'ait pas montrée aux témoins à l'heure où ils disent avoir observé l'OVNI.

Reste à résoudre le cas de l'observation rapprochée. M. Mabillon a sûrement vu quelque chose, mais qu'a-t-il vu ? Une lumière grise, qu'il qualifie d'objet, de forme ovale de la grandeur de deux autos, d'où semblent pendre des filaments, cela au travers de branches. C'est peu pour le qualifier d'objet.

Cette observation vient après celle où il a cru qu'un OVNI suivait ou précédait la voiture. Il est déjà conditionné, et son esprit critique est sans doute fort émoussé. Et on s'en aperçoit, parce qu'il le dit : "Il m'attendait... il voulait me barrer la route... m'empêcher de passer.....me prendre, m'emporter..." Autant d'expressions qui indiquent l'état émotif du témoin, et que la peur a pris le dessus. Dans cet état, n'importe quelle lueur aperçue, phares de voiture éclairant les broussailles, ou la lumière d'une fenêtre ou d'une lampe se projetant sur les branches (nous sommes à la hauteur de Chassignol) était susceptible d'alimenter son imagination et d'attribuer à ce qu'il voyait des qualités et des intentions dont l'objet de sa vision était bien incapable.

Il nous est impossible dans cette situation de prendre en considération l'interprétation qu'il donne de ce qu'il aurait vu.

Nous concluerons en disant qu'aucune enquête sérieuse ne peut se faire par téléphone, aucun crédit ne peut lui être accordé.

Sur place, il ne suffit pas d'interroger le témoin, il faut lui faire repérer exactement l'emplacement de sa vision pour pouvoir la situer sur une carte.

Il faut toujours avoir à l'esprit les confusions possibles. Elles sont innombrables. Vérifier si elles collent avec l'observation.

En aucun cas l'honnêteté des témoins est ici mise en doute. Ce que nous pensons, c'est qu'ils se sont trompés en toute sincérité.

Une très grande bonne foi évidente, et du meilleur aloi, n'est pas suffisante pour baptiser OVNI une observation ne rentrant pas dans les concepts de ceux qui en sont les témoins et ne peut modifier les faits.

Alors que ce commentaire était prêt à partir nous recevons, de M. Figuet, les conditions météo officielles qui, malencontreusement, ne figuraient sur aucun des deux rapports reçus :

10 décembre 1978 à 06 h 00 locales — Vent du S.SO. faible — 2/8° de cirrus à 7500 mètres.

#### **Exceptionnelle visibilité vers l'est à 6 h 00**

La planète Vénus était donc particulièrement visible et resplendissait au firmament. Nos deux témoins ne pouvaient pas ne pas la remarquer dans la direction de leur observation, ils ne la signalent pas, ne la voient pas..... et pour cause ..... puisqu'elle était prise pour l'objet de leur méprise.

F. LAGARDE

**PENDANT VOS VACANCES  
FAITES DES ADHESIONS AUTOUR  
DE VOUS. . .  
PLUS NOUS SERONS NOMBREUX,  
MIEUX VOUS SEREZ INFORMES**

*Lettre* de  
**GORDON COOPER**  
astronaute,

adressée à **M. GRIFFITH**  
ambassadeur de La Grenade

WED ENTERPRISES – "Imagineering"  
GORDON COOPER, Vice-Président  
Recherche et Développement

Buena Vista, Floride  
9 Novembre 1978

*Cher Ambassadeur Griffith :*

*J'ai désiré vous communiquer mes vues sur nos visiteurs extra-terrestres populairement appelés OVNI, et vous suggérer ce que l'on peut faire afin de traiter correctement avec eux.*

*Je pense que ces véhicules extra-terrestres et leur équipage visitent notre planète à partir d'autres planètes, qui sont évidemment un peu plus techniquement avancées que nous ne le sommes ici sur la Terre. J'ai le sentiment que nous avons besoin d'un programme coordonné, au plus haut niveau, pour collecter et analyser scientifiquement les données provenant du monde entier concernant tout type de rencontre, et pour déterminer comment procéder au mieux avec ces visiteurs, de façon amicale.*

*Nous devrions d'abord leur montrer que nous avons appris à résoudre nos problèmes par des moyens pacifiques plutôt que par la guerre, avant d'être acceptés comme membres à part entière de l'équipe universelle. Cette acceptation donnerait à notre monde d'immenses possibilités de progrès. Il semblerait alors certain que les Nations Unies possèdent un droit acquis à traiter ce sujet de façon appropriée et rapide.*

*Je soulignerai que je ne suis pas un chercheur OVNI professionnel expérimenté. Je n'ai pas encore eu le privilège de voler en OVNI, ni de rencontrer l'équipage de l'un d'eux. J'ai le sentiment que je suis quelque peu qualifié pour discuter d'eux, puisque je suis allé aux lisières des vastes étendues où ils voyagent. Et puis, j'ai eu l'occasion, en 1951, d'observer pendant deux jours de nombreux vols de ceux-ci, de différentes tailles,*

*volant en formation de combat, généralement d'Est en Ouest au-dessus de l'Europe. Ils se situaient à une altitude supérieure à celle que nous pouvions atteindre, à cette époque, avec nos chasseurs à réaction.*

*J'aimerais aussi souligner que la plupart des astronautes sont très réticents à discuter, même simplement, d'OVNI, à cause du grand nombre d'individus qui ont vendu, sans discernement, des histoires inventées de toute pièce et des documents truqués, en abusant de leurs noms et de leur réputation sans hésitation. Les astronautes qui ont persisté à s'occuper du domaine des OVNI ont dû le faire avec beaucoup de circonspection. Plusieurs d'entre eux croient à l'existence des OVNI et ont eu l'occasion de voir un OVNI au sol, ou d'un avion. En une seule occasion, dans l'espace, il a pu s'agir d'un OVNI.*

*Si les Nations Unies sont d'accord pour poursuivre ce projet, et pour lui accorder leur crédibilité, peut-être que beaucoup plus de gens parfaitement qualifiés consentiront alors à faire un pas en avant, et à fournir leur aide et des renseignements.*

*Je projette de vous voir bientôt. Sincèrement : L. Gordon COOPER*

*Col. USAF (Ret.) - Astronaute*

*LGC : jm*

*Réf. : ICUFON - Henry DURRANT*

---

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !

---

**G.T.R. Groupe «TECHNIQUES ET RECHERCHES»**

Parmi nos activités :

Détection magnétique : voir consignes données dans L.D.L.N. N° 181 page 35.

Réseau de poursuite téléphonique : voir consignes données dans le présent numéro, page 34.

Plans et accessoires disponibles : voir présent numéro page 11.

Un nouveau schéma est disponible, il permet la réalisation d'un détecteur acoustique (bande 4 à 80 KHz). Envoi contre 4,80 F. Toute lettre adressée au groupe T. & R. ; et nécessitant une réponse doit être accompagnée de deux timbres à 1,20 F.

Pour toutes les activités du groupe «TECHNIQUES ET RECHERCHES» s'adresser au responsable : Christian DE ZAN, 53 Le Parc 78540 VERNOUILLET

## **nouvelles récentes** (Presse) condensé de I. TAHON

LE 16 MARS 1979. ST PIERRE DE MAILLE (Vienne)

Entre 16h et 17h, M. Bruno Mathé se trouva à 30m d'un disque de 40m de diamètre, immobile à 1m au-dessus d'un pré derrière la ferme de Bel Air. Le fort rayonnement de l'engin paralysa le témoin durant les 4mn de sa présence. (Nelle République du Centre-Ouest du 17/4/79).

LE 13 AVRIL 1979. OCTEVILLE (Seine Maritime).

Entre 21h et 22h, plusieurs personnes, dont un contrôleur aérien, un pilote et co-pilote d'avion, ont vu dans le ciel un point lumineux rouge à environ 300m d'altitude, au-dessus d'Octeville. Il disparut à vive allure, quand un avion tenta de s'en approcher.

"Le Havre Libre" du 20/4/79).

LE 15 AVRIL 1979. CHATEAUGIRON (Ille et Vilaine).

Vers 22h, un habitant de Chateaugiron, en rentrant chez lui avec un parent, a vu un point lumineux scintillant, émettant des lueurs vertes, bleues, jaunes, oranges, en se déplaçant vers Noyal/Vilaine. L'objet disparut vers 24h. ("Ouest-France" du 17/4/79).

LE 16 AVRIL 1979. BEDARRIDES (Vaucluse).

Vers 23h30, Melles Marcelle et Marie-José Cachoz, ont vu soudain une minuscule boule rouge descendre à grande vitesse et se poser à 20m d'elles. L'objet, très lumineux, plus gros qu'une voiture, émettait des clignotements blancs et rouges. Les témoins affolés reprirent la route au bout de 5mn d'observation. Des traces furent retrouvées. ("Dauphiné Libéré" du 25/4/79).-

FIN AVRIL 1979. SAN LUIS. (Argentine).

Une formation d'OVNI a survolé pendant 35mn la ville de San Luis (837km de Buenos Aires), et de nombreux habitants ont été témoins. L'objet principal s'est soudain divisé en trois parties, dont l'une est restée immobile et les autres ont disparu dans le ciel.

("Le Parisien Libéré" du 20/4/79).

FIN AVRIL 1979. SAN ANTONIO (Chili).

Des dizaines d'habitants de San Antonio (port pacifique situé à une centaine de km de la capitale chilienne) ont observé à la tombée de la nuit un groupe d'OVNI, évoluant à basse altitude avec des scintillements oranges, avant que ces derniers ne disparaissent vers la mer; à peu près au même moment, de nombreux habitants de Valparaiso ont vu dans le ciel plusieurs objets lumineux. ("Voix du Nord" du 21/4/79).

LE 22 AVRIL 1979. SAINT-AME (Vosges).

Vers 2h du matin, M. Dominique Dollet avec deux amis, circulant sur la RN 417, ont vu trois phénomènes lumineux, tantôt rouges, verts, ou blancs, se déplaçant par de brusques accélérations. ("Liberté de l'Est" du 26/4/79).

LE 24 AVRIL 1979. MOSSOUX (Vosges).

Vers 22h, Mme Bourion a vu dans le ciel deux petites boules blanches émettant des lumières clignotantes rouges et vertes, traverser le ciel. ("L'Est Républicain" du 26/4.79).

LE 27 AVRIL 1979. ST JACQUES DE NEHOU (Manche).

A 7h du matin M. Letullier en allant vers son étable, vit soudain à hauteur des fils électriques et à 40m de lui, une boule rouge vif très lumineuse, aux contours jaune orangé. D'après le témoin l'objet, d'une luminosité très intense, était gros comme une maison d'un étage avec un diamètre de 4m environ. Soudain de la boule sont sortis lentement dans la même direction 2 bras rectilignes, gros comme des poutres et longs d'1 à 2m, et animés d'un mouvement de "va et vient". Le témoin appella sa fille, qui put observer le phénomène avant que la boule parte à très vive allure vers Valognes. ("La Presse de la Manche" du 29 et 30/4/79).

LE 14 MAI 1979. EYZIN-PINET (Isère).

A 13h10, les 60 élèves de l'école, le directeur, et le fils de celui-ci ont vu un disque oval brillant dans le ciel à 60m d'altitude environ, ce dernier se dirigea vers un champ, où il resta à 5 ou 6m au-dessus du sol. L'objet était large comme une porte d'habitation, tantôt noir et tantôt brillant, semblait avoir la consistance d'une méduse. L'engin disparut brutalement à une vitesse prodigieuse. ("Dauphiné Libéré" du 16/5/79).

LE 15 MAI 1979. ROUTHENES (Savoie).

Vers 13h50, des habitants de Routhenes, hameau de Ste Reine, ont vu un objet très près du sol. Muni d'une face sombre et d'une autre plus claire, l'engin avait environ 2,50m de long et 1,70m de haut, et semblait mou et flou en épousant tout à fait le relief du sol. L'engin, après un mouvement au sol oscillatoire, s'éleva verticalement à une vitesse prodigieuse. Avant qu'il ne disparaisse les témoins ont remarqué 2 objets dans le ciel.

("Dauphiné Libéré" du 17/5/79).

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

## ANNONCES

● **CHERCHE** tous renseignements concernant l'expérience de Philadelphie dite Philadelphia expériment, effectuée le 4 novembre 1943 au large de Philadelphie et de Norfolk.  
Ecrire à A. MASSARD, Le Clos Moisson 91640 BRIIS SOUS FORGES.

● **QUI POURRAIT PROCURER**  
Un épi de blé «OSIRIS» de la récolte actuelle (variété distribuée il y a longtemps par la revue «La vie claire».  
Ecrire à R. VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON

● **LES LECTEURS**, qui n'ont pas obtenu satisfaction avec le Service de livres (mal effectué l'an dernier par «La Pierre Angulaire») sont priés de contacter LDLN (au cas où aucun envoi, ni remboursement, n'aurait été fait, après le versement)



### Réorganisation

### du Réseau de poursuite téléphonique

*L'intérêt d'un réseau téléphonique n'est plus à démontrer (voir L.D.L.N. n° 178 page 33).*

*Il est indispensable de ne pas attendre la prochaine vague pour s'organiser, aussi nous invitons :*

*1°/ Tous les responsables de réseaux départementaux à se faire connaître afin que nous leurs donnions des consignes particulières et puissions leur adresser des personnes intéressées par cette activité.*

*2°/ Toutes les personnes désirant collaborer au réseau de leur région à se faire connaître en précisant si elles désirent éventuellement devenir responsable d'un réseau régional.*

*Pour collaborer au réseau téléphonique, il est simplement nécessaire de disposer du téléphone chez soi, d'un appareil photographique et respecter le règlement qui assure le respect de la vie privée de chacun en supprimant les appels abusifs et gardant confidentiels les n° et noms des membres du réseau.*

*Toute correspondance concernant le réseau téléphonique est à adresser à : "Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 Vernouillet (joindre 2 timbres à 1,20 F.)*

**Collaborez au réseau de  
détection magnétique...**

## **un détecteur vous le permet...**

Il est équipé des composants les plus modernes ce qui lui assure une fiabilité exceptionnelle. Un voyant lumineux permet une orientation facile.

Prix monté (avec coffret plastique 150 x 80 x 50 mm) 175,00 F.

Prix en Kit (sans coffret) 141,00 F.

Règlement à la commande : port et emballage : 12,00 F.

Envoi contre-remboursement : ajouter 7,00 F.

Adressez vos commandes à : **RADIO M. J.**  
19, rue Claude Bernard 75005 PARIS.

### **AVIS IMPORTANT**

Notre fichier des adresses va être modifié ces prochains mois, afin de le rendre plus opérationnel.

Jusqu'au mois d'octobre prochain, ceux dont l'abonnement se termine doivent uniquement tenir compte de la mention.

" **ABONNEMENT TERMINE** " figurant sur l'enveloppe. Mais en vous réabonnant rappelez nous votre N° d'abonné !

merci !



**AVEZ-VOUS SONGE A LA VALEUR DU CONTENU DE «SCIENCES-FRONTIERE» ?** Pour que cette nouvelle revue puisse faire l'objet d'un abonnement, il est absolument indispensable que tous ceux qui sont intéressés par celà nous le fassent savoir.



Le numéro hors-série (N° 1) est paru, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : **Editorial** par Michel PICARD, Rédacteur en chef - **Paranormal** : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - **Cosmologie** : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - **Archéologie** : un extrait de la Revue «KADATH» - **Transmutations Biologiques** : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - **Radio astronomie** - **Ufologie** : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la **Rubrique des Livres**. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à **R VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.**  
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte)

## **SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.**

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	7,00 F
pour 5 macarons :	10,00 F
pour 10 macarons :	16,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).



## Anciens numéros de LDLN disponibles, avec leurs sommaires (Suite du N° 178)

(Règlement comme pour les abonnements, voir page 2)

### N° 169. NOVEMBRE 1977. 5,50 F

Coincidence. . . Il reste un doute ? Du hasard et de son usage. La recherche d'archives, la patrouille chilienne et son caporal/ Seconde observation d'un OVNI à Elmwood (USA). Dans le Var. Observation près du sol à Locminé (Morbihan). Bilan d'activités pour les Pyrénées Orientales. Un OVNI à Marles/Serre (Aisne). Entre Herstroff et Hobilng (Moslle). Dans le Nord. Observation à basse altitude à Aulnoye Aymerles (Nord). Nouvelles du monde. Courrier RESUFO. Un congrès en Italie. Nouvelles récentes.

### N° 170 DECEMBRE 1977. 5,50 F

Essai de classification des apparitions et disparitions sur place. Mimétisme OVNI, psychisme humain. Une nouvelle affaire Gallée. Observation à Santiago du Chili. Informations de Sardaigne. En Italie OVNI dans le ciel cerdan. Observation de Trausse (Aude). Boule lumineuse à Montauban (Tarn et Garonne). Enquête à Mazlères (Gironde). A Chateaufort (Charente) A vallon en Sully (Ailler). Quasi - atterrissage à Maubeuge (Nord). Portrait d'un ufologue : Ignacio Darnaude. Courrier. Nouvelles récentes.

### N° 171. JANVIER 1978. 5,50 F

L' esprit et la matière. Près de Flachères (Isère). Observation de Lagarde (Hte Garonne). Rapport d'observation. Observation à Marcebat (Cantal). Observation de St Léonard de Noblat (Hte Vienne). A Jamezleux (Isère). Dans la Drôme OVNI ou météorite. Dans le calvados observation d'un objet à basse altitude à Mouroux (Seine et Marne). En Moselle Bilan d'étude du phénomène OVNI dans le Morbihan. Courrier Résufo : la photo qui a fait déborder le vase I : Nouvelles récentes.

### N° 172 FEVRIER 1978. 5,50 F

Un bilan. 1947 - 1977, l'accouchement difficile de l'ufologie. Triple atterrissage à Lujua (Espagne) Importante panne électrique à l'avenue Kansas city à Séville (Espagne) Une intéressante comparaison. Russie : un phénomène exceptionnel. L'OVNI de Sangrila (Uruguay). Observation en plein vol faite par près de 180 passagers. Dans l'Eure. Quasi - atterrissage à Maubeuge (Nord). Une interview de Ion Hobana. Un détecteur magnétique. Solrés nationales de surveillance. Des spectres d'OVNI ? Nouvelles récentes. Courrier.

### N° 173 MARS 1978 5,50 F

Les OVNI et la science. Sismicité et OVNI. Près de St Porchaire (Charente Maritime). Voyages Interstellaires et relativité, remous autour d'un paradoxe. Nations Unies : assemblée générale 1977. Observation près du sol dans la région de Chalais (Charente). OVNI à Chateaufort sur Charente (Charente). 9 objets observés près de la selle en Hermols (Loiret). Visites régulières d'OVNI à Germigny des prés (Loiret). Ultbergen (Belgique). Nouvelles récentes. Communiqués du G.T.R./Courrier.

### N° 174 AVRIL 1978 5,50 F

Ubatuba (Brésil). Communication du C.N.E.S./Carte des lieux d'observation et philosophie sur la recherche. Atterrissage à Douliers (Nord). OVNI dans le ciel de Valenciennes (Nord), Verneuil en Halatte (Oise), LEVELAY (Seine et Marne). Poussay dans les Vosges. A Houetteville (Eure). Près de Challans (Vendée). Informations d'Espagne. Etres étranges à Almonaster la (Huelva) Espagne. Bilan d'activité du G.R.E.P.O. Nouvelles récentes. Appels de détecteurs. Courrier.

### N° 175 MAI 1978. 5,50 F

Les crématons spontanées en Galicie et Andalousie, sur la nécessité de l'exactitude des données. La Tamarissière près d'Agde (Hérault), près de Nîmes (Gard). Des êtres observés à Beausoleil Alpes Maritimes). Pluie de fils à Valensole (Alpes de Hte Provence). Loir et Cher. Quasi - atterrissage à Merville Franceville plage (Calvados) Décollage à la frontière belge. OVNI au-dessus de Huesca (Espagne) En Espagne ; blonde quadragénaire auto - stoppeuse. . . cadavre ? Grobbendonk (Belgique) Photos à la Réunion. Les livres à la loupe. Nouvelles récentes. Courrier.

### N° 179. NOVEMBRE 1978. 5,50 F

Parapsychologie ou escamotage ? Une étape vers une collaboration des espoirs réalisés. Crématons spontanées. Gard : une mystérieuse boule blanche ralentit le cyclomoteur de 2 jeunes filles. L'affaire de Tarasteix (Htes Pyrénées). Atterrissage en Touraine. Un OVNI observé par 6 personnes dans le ciel bressan. A St Martin aux Bruneaux (Seine Maritime). Observation du 9 Septembre 1975 dans la Somme. Un humanoïde similaire au «bonhomme Michelin» près de Liria (Espagne). Permanence Information Ovni. Nouvelles récentes. Courrier.

### N° 180. DECEMBRE 1978. 5,50 F

L'OVNI et son ombre : le mythe. Logique et recherche ufologique. La vague d'OVNI en Nouvelle Zélande... en 1909. Brésil : tentative d'enlèvement à Vila-Velha ? OVNI un événement surprenant à San Luis (Argentine). Un OVNI s'écrase dans une montagne bolivienne. Tunisie : observations et panne d'électricité. Espagne : copie de la lettre adressée à M.C. POHER. Gard et Yonne : digest. Dans le Lot; Dans le Morbihan : observation au-dessus de Plomeur: Une boule lumineuse dans le ciel du Vaudreuil (Eure). Observation à Bantzenhelm (Ht Rhin). La NASA publie un livre sur la recherche d'une intelligence extra terrestre. L'exposition de Bruxelles : «OVNI or not OVNI». Communiqué du groupe de «Psycho-Ufologie». Nouvelles récentes. Courrier.

### N.B

Outre ces numéros nous tenons à la disposition de nos lecteurs, une LISTE COMPLETE DES NUMEROS DISPONIBLES ; ceux-ci constituent une véritable mine de documents.

---

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription. Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprimilux, St-Etienne - Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1979